
CENTRE DE FEMMES DU TÉMISCAMINGUE :

un portrait des pratiques de développement local

Projet de recherche :
Contribution des organismes communautaires au
développement local

MAI 2002



DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE



CENTRE DE FEMME DU TÉMISCAMINGUE : un portrait des pratiques de développement local

RÉDACTION

Jacinthe Godard

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Michelle Duval, Université du Québec à Montréal

Cécile Sabourin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Paule Simard, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉVISION LINGUISTIQUE

Monique Bernier

MISE EN PAGE

Joanne Bérubé

© Régie régionale de la santé et des services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue, 2002

*Reproduction autorisée à des fins non commerciales
avec mention de la source. Toute reproduction totale
ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.*

ISBN : 2-89391-197-8

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2002
DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 2002

Vous pouvez vous procurer ce document à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au 1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9, tél. : (819) 764-3264, poste 49320.



REMERCIEMENTS

Ce projet de recherche fut rendu possible grâce à la participation, sous différentes formes, de plusieurs personnes et organisations. Parmi ces contributions, soulignons d'emblée l'apport considérable d'organismes communautaires œuvrant sur le territoire témiscamien.

Pour ce portrait *du Centre de femmes du Témiscamingue*, nous remercions les travailleuses, les membres de la Collective, les participantes et les bénévoles qui nous ont chaleureusement accueillies dans leur organisme. Ces actrices ont généreusement accepté de partager leur temps et leur énergie afin de nous faire pénétrer dans leur milieu et, par le fait même, nous permettre de connaître leurs pratiques et leurs façons de faire.

Sans ces précieuses collaborations, le projet n'aurait pu être mené à terme. Nous espérons que ce portrait reflète le plus fidèlement possible leur réalité et pourra leur être utile.

AVANT-PROPOS

LE CONTEXTE

Globalement, ce projet de recherche vise à évaluer la contribution des organismes communautaires au développement local dans la Municipalité régionale de comté (MRC) du Témiscamingue. L'étude se divise en deux volets. Le premier, portant spécifiquement sur les pratiques des organismes communautaires¹ et leurs stratégies d'influence, a pour objectif de cerner, dans un premier temps, les moyens mis en œuvre par les organismes communautaires pour rejoindre et rassembler les personnes qu'ils veulent desservir, pour connaître leurs besoins et redonner à ces personnes un peu plus de pouvoir sur leur vie. Il apparaît également important, dans un deuxième temps, de mettre à jour les stratégies déployées par les organismes communautaires pour contribuer, le plus efficacement possible, aux décisions qui se prennent au sein des instances locales et territoriales et, par conséquent, influencer le développement de leur communauté.

Le deuxième volet du projet porte sur l'analyse des instances de concertation² du développement local de la MRC du Témiscamingue. Il s'agit, dans un premier temps,

¹ Les organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux participant à cette étude sont les suivants : le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue, l'Entretoise du Témiscamingue Inc., le Centre de femmes du Témiscamingue, la Maison des Jeunes du Témiscamingue et la Corporation du transport adapté du Témiscamingue. Un deuxième groupe d'organismes oeuvrant plus spécifiquement dans le domaine de l'économie sociale ou qui ont développé des modes alternatifs de développement économique est composé du Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue, de On en sort du bois, de la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue et de Notre-Dame-du-nord en santé.

² Les instances de développement à l'étude sont : la Société de développement du Témiscamingue, la MRC du Témiscamingue et le Centre de santé Sainte-Famille.

de voir de quelle façon la concertation s'est développée autour de ces entités, mais spécifiquement sous l'angle de la place faite aux organismes communautaires et sur la contribution de ces derniers aux prises de décision. Dans un deuxième temps, un projet spécifique dans lequel s'engagent les instances de développement local sera analysé afin d'observer si on tient compte des points de vue défendus par les organismes communautaires et si ces derniers se reflètent dans les décisions qui sont prises.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec différents acteurs-trices impliqués dans le développement du territoire témiscamien (Centre de femmes du Témiscamingue, Centre de santé Sainte-Famille, Société de développement du Témiscamingue, Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue) et chercheuses (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec à Montréal et Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue).

LA MÉTHODOLOGIE

Cette recherche évaluative est de type qualitatif, dans le sens qu'elle vise à recueillir le point de vue des acteurs-trices. En effet, il existe une multitude de points de vue sur la réalité, chacun étant propre à un individu, ou quelquefois partagé en partie par plusieurs personnes (groupes d'intérêt, communautés). Pour comprendre un phénomène social, dans ce cas-ci les pratiques des organismes communautaires, il apparaissait donc indispensable de recueillir les perceptions des acteurs-trices sur les thèmes de recherche (pratiques internes de leur organisme et stratégies d'influence du développement local).

Le choix des organismes a été fait au regard de leur ancrage dans la dynamique locale et la diversité des problématiques qu'ils couvrent, à partir d'une liste dressée par les partenaires de la recherche. Faisant partie des neuf organismes étudiés dans la première étape de la recherche, *le Centre de femmes du Témiscamingue* fut choisi notamment parce qu'il œuvre auprès des femmes et que ses actions visent

l'amélioration des conditions de vie des femmes. La cueillette des données dans cet organisme a été réalisée en janvier et février 2002.

Ce portrait des pratiques *du Centre de femmes du Témiscamingue* a été préparé à partir d'une cueillette de données misant sur plusieurs outils méthodologiques : analyse des documents produits par l'organisme (statuts et règlements, rapports d'activités, procès-verbaux et autres), observations participantes concernant le fonctionnement quotidien de l'organisme (réunions de la Collective, rencontres d'équipe des travailleuses et activités spéciales) ainsi que des entrevues individuelles réalisées auprès de travailleuses (deux), de membres de la Collective (deux), d'une personne bénévole et de participantes (trois) de l'organisme.

Ce portrait fut présenté le 28 mai 2002 à une dizaine de personnes, travailleuses, membres de la Collective et participantes, afin d'en valider le contenu. Cette rencontre de discussion a permis à l'équipe de recherche de poser certaines questions demeurées en suspens et d'enrichir le document à la suite des commentaires émis.

LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Il est important de mentionner que ce portrait propose une image de l'organisme au début de l'hiver 2002. Depuis ce temps, l'organisme a continué d'évoluer faisant en sorte que certaines données peuvent être différentes actuellement. Par ailleurs, ce portrait porte un regard extérieur à partir de thèmes spécifiques visant à cerner les pratiques de développement local des organismes communautaires du Témiscamingue et, plus spécifiquement dans ce cas-ci, de la contribution *du Centre de femmes du Témiscamingue* au développement de la communauté.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	13
CHAPITRE PREMIER : LA NATURE DE L'ORGANISME.....	15
1.1. LA CRÉATION DE L'ORGANISME L'ORGANISME.....	15
1.2. L'ÉVOLUTION DE LA MISSION, DES OBJECTIFS	16
1.3. L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS	21
1.4. LES MODES D'IDENTIFICATION DES BESOINS	25
1.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	28
CHAPITRE II : L'ORGANISME ET SON FONCTIONNEMENT.....	31
2.1. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	31
2.2. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES, DE BÉNÉVOLES ET DE PARTICIPANTS-ES	34
2.3. LA MOTIVATION DES PERSONNES DE L'ORGANISME	36
2.4. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	37
2.5. LES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTES ET BÉNÉVOLES	38
2.6. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	40
CHAPITRE III : LA VIE DÉMOCRATIQUE	43
3.1. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION	43
3.2. LES MODES DE PRISE DE DÉCISION	44
3.3. LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER LES PARTICIPANTS-ES	47
3.4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	49
CHAPITRE IV : LES RETOMBÉES DE L'ORGANISME.....	53
4.1. LES RETOMBÉES SUR LES PARTICIPANTS-ES	53
4.2. LES RETOMBÉES SUR LA COMMUNAUTÉ	55
4.3. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	58

CHAPITRE V : LES PRATIQUES DE COLLABORATION 59

5.1 .LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LES PARTICIPANTS-ES ET LES MEMBRE	59
5.2. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LA VIE DE L'ORGANISME	62
5.3. LES MODES DE SÉLECTION DES PARTENAIRES	65
5.4. L'ÉVALUATION DE LA COLLABORATION	65

CHAPITRE VI : LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....67

6.1. LES LIEUX DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ORGANISME	67
6.2. LES LIEUX DE CONCERTATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE.....	69
6.3. LES LIEUX DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ.....	70
6.4. LES MODES DE SÉLECTION DES LIEUX D'IMPLICATION ET LES RESSOURCES Y ÉTANT AFFECTÉE	75
6.5. L'ÉVALUATION DE LA CONCERTATION.....	76
6.6. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET CONTEXTUELLES DE LA CONCERTATION	77
6.7. LES STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE L'ORGANISME.....	79
6.8. LES ÉLÉMENTS DE SYSTHÈSE.....	81

BIBLIOGRAPHIE.....83

ANNEXES.....85

ANNEXE I : LES 17 PROPOSITIONS DE LA JIF EN 1981	87
ANNEXE II : OBJETS DE LA CHARTE ET MODIFICATIONS	89
ANNEXE III : SYNTHÈSE DE L'HISTORIQUE DU CCFT/CENTRE DE FEMMES	91
ANNEXE IV : TABLEAU DES SERVICES OFFERTS ET DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE CENTRE DE FEMMES	101
ANNEXE V : COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES	105
ANNEXE VI : LE FONCTIONNEMENT EN COLLECTIVE	107
ANNEXE VII : LES PARTENAIRES DE COLABORATION DU CCFT/CENTRE DE FEMMES	109
ANNEXE VIII : LIEUX D'IMPLICATIONS DU CENTRE DE FEMMES	110
ANNEXE IX : LES AFFILIATIONS DU CENTRE DE FEMMES.....	113

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACEF	Association coopérative d'économie familiale de l'Abitibi-Témiscamingue
AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
APEHT	Association des parents d'enfants handicapés du Témiscamingue
C. A.	Conseil d'administration
CAT	Centre Amitié Témis
CCFT	Comité de la condition féminine du Témiscamingue
Centre de femmes	CCFT/Centre de femmes de Ville-Marie
CIAFT	Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
CJET	Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLES	Commission locale d'économie sociale
CLSC	Centre local de services communautaires
CRDAT	Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
CRES-AT	Comité régional d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue
CROC-AT	Table de concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CRSSS	Conseil régional de la santé et des services sociaux
CSLT	Commission scolaire Lac Témiscamingue
CSSF	Centre de santé Sainte-Famille
DCES	Développement communautaire et économie sociale
FCPASQFFQ	Front commun des personnes assistées sociales du Québec

FFQ	Fédération des femmes du Québec
JACV	Journée d'action contre la violence faite aux femmes
JIF	Journée internationale des femmes
L'R	Regroupement des centres de femmes du Québec
MAM	Marraine en allaitement maternel
MAS	Ministère des affaires sociales
MDJ	Maison des jeunes
MFC	Mouvement des femmes chrétiennes
MIC	Ministère de l'industrie et du commerce
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la santé et des services sociaux
O.C.	Organisme communautaire
PDCC	Projet de développement communautaire
PDE	Programme d'employabilité
PSEPA	Programme de soutien à l'éducation populaire autonome
REPAT	Regroupement d'éducation populaire en Abitibi-Témiscamingue
RFAT	Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
R-N	Rouyn-Noranda
ROCT	Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue
RRSSSAT	Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
SAAT	Syndicat des agricultrices du Témiscamingue
SACA	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SDT	Société de développement du Témiscamingue
SEMO	Service emploi de la main-d'œuvre
SPL	Service de première ligne
SQ	Sûreté du Québec

INTRODUCTION

Dès 1981, « le Comité de la Condition Féminine [du Témiscamingue] a pris naissance d'une volonté populaire : des Témiscamiennes voulaient se doter de services divers et s'unir pour revendiquer des choses essentielles à leur survie » (Le Collectif témiscamien, 1988 : 271). Parmi ces choses essentielles, on observe une définition nouvelle de la société qui doit tenir compte des aspirations et des valeurs féministes en remettant en question l'idéologie patriarcale qui détermine l'organisation sociale et façonne les modèles sociaux. Issu de ce comité permanent, *le Centre de femmes du Témiscamingue* se situe dans cette tendance en faisant la promotion et la défense des droits des femmes.

La mission première *du Centre de femmes* est l'amélioration des conditions de vie des femmes. Il a pour objectifs « de sortir les femmes de leur isolement et de leur donner l'occasion de se rencontrer et d'échanger, stimuler l'entraide et la solidarité féminine, encourager les femmes à se prendre en main et à s'impliquer dans leur milieu, aider les femmes à s'organiser et à passer à l'action en plus de trouver des moyens pour se ressourcer et reprendre son souffle » (Fournier *et al.*, 1995 : 7). Dans ce dessein, des services d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'information sont offerts. De multiples ateliers éducatifs et des actions collectives telles des journées commémoratives, des pièces de théâtre, des festivités sont aussi organisés en plus des actions plus politiques.

Une équipe de travail composée actuellement (hiver 2002) de six travailleuses, à temps plein, à temps partiel et dans différents projets assure la mise en place et le bon fonctionnement des services et des activités. Outre ces personnes salariées, l'organisme bénéficie de deux stagiaires présentes pour quelques mois et d'un

réseau considérable de bénévoles impliquées dans les divers comités, dans la Collective et dans différents projets qui animent la vie *du Centre*.

Le Centre de femmes compte sur différentes sources de financement telles que les cotisations des membres, un financement de base de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (RRSSSAT), des subventions du Programme de soutien à l'éducation populaire autonomes (PSEPA) ainsi que des sommes reliées à divers projets (Programme de la promotion de la Femme, Fonds de lutte contre la pauvreté, et autres) pour un revenu approximatif de 125 000 \$ pour l'année financière 2000-2001.

CHAPITRE PREMIER : LA NATURE DE L'ORGANISME

1.1. LA CRÉATION DE L'ORGANISME

Le 8 mars 1981, plus d'une centaine de femmes du Témiscamingue se réunissent au Centre d'accueil Duhamel de Ville-Marie pour participer à différents ateliers organisés dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes (JIF). De ces échanges, 17 propositions émergent (annexe 1). Le Comité de la condition féminine du Témiscamingue (CCFT) est mis sur pied à la suite de cette journée. Il a pour mandat, entre autres, « d'acheminer ces résolutions aux organismes concernés par ces requêtes ainsi qu'être un " chien de garde " de la solidarité féminine au Témiscamingue » (*Le CCFT*, 1982 : 1). Un an plus tard, en 1982, *le Centre de femmes* de Ville-Marie, est fondé puisque sa création constituait également une résolution de la JIF de 1981. Depuis lors, le *CCFT* et *le Centre de femmes* constituent dans les faits une même entité bien qu'ils soient reconnus comme deux organismes au point de vue légal.

Le *CCFT* fut mis sur pied par une vingtaine de femmes engagées socialement dans différents organismes ou institutions de la région. Conformément au témoignage d'une informatrice : « C'était des femmes très bien organisées qui avaient un emploi et qui pilotaient déjà des dossiers dans le milieu des affaires sociales puis qui voyaient les besoins. » Selon les archives *du Centre de femmes*, les objectifs de ce comité provisoire étaient de : « travailler à l'amélioration de la condition des femmes en sensibilisant la population à la condition féminine, jouer un rôle éducatif auprès des femmes, appuyer la promotion de projets, revendications et initiatives susceptibles d'améliorer la condition des femmes » (Le Collectif, 1988 : 267).

Au sein du comité provisoire *du CCFT*, plusieurs comités de travail ont été formés en fonction des revendications de la JIF afin de répondre aux besoins des Témiscamiennes. En 1982, on assista à la demande d'incorporation, à l'élaboration des règlements généraux, et à l'acquisition d'un local pour *le Centre de femmes*. Par la suite, de multiples démarches ont été entreprises et des activités mises sur pied afin de développer et de consolider l'organisme : organisation d'un Colloque auto-santé, préparation d'un programme d'éducation populaire, offre de cours de wendo, instauration de soupers-causerie, campagne de sensibilisation pour inciter les femmes à reprendre leur propre nom de famille, appui au Conseil du Statut de la Femme (CSF) pour la dénonciation des publicités sexistes.

1.2. L'ÉVOLUTION DE LA MISSION, DES OBJECTIFS

La synthèse de l'historique *du Centre de femmes* expose les propositions d'amendement à la Charte, les modifications des règlements généraux, les différents projets en cours (annexes 2 et 3). Dès sa fondation, le *CCFT/Centre de femmes* avait pour mission première d'améliorer les conditions de vie des femmes et de favoriser la solidarité féminine au Témiscamingue. Dans cette optique, l'organisme constitue, jusqu'à aujourd'hui, un groupe d'action et de pression pour la revendication des droits des femmes. Il s'avère cependant pertinent de reprendre ici quelques faits marquants ayant permis une transition dans les façons d'être et, par le fait même, dans les façons de faire.

Avant de poursuivre, soulignons que plusieurs initiatives *du Centre de femmes*, originales et avant-gardistes, ont vu le jour dans des terrains vierges où un travail de réflexion, de déblayage et de construction s'en est suivi. Il semble, selon les témoignages recueillis, que *le Centre de femmes* a été proactif dans plusieurs projets et dans des domaines non conventionnels pour un organisme communautaire et un groupe de femmes.

Plusieurs événements ont marqué la vie du *CCFT/Centre de femmes*. Certains s'inscrivent dans une perspective de développement local par l'instauration de projets novateurs permettant, en plus de créer des emplois, de répondre aux besoins spécifiques des Témiscamiennes. Durant les années 1983-84, *le Centre de femmes* met sur pied un réseau de bénévoles pour soutenir les femmes en difficulté. Constatant le manque de ressources pour les femmes victimes de violence, l'organisme rassemble alors des femmes volontaires et offre des formations en relation d'aide aux bénévoles impliquées dans l'organisme. Ces bénévoles avaient pour mandat d'intervenir lors de crises conjugales et de venir en aide aux femmes. Les femmes bénévoles se rendaient ainsi sur les lieux de conflits, parfois accompagnées de la Sûreté du Québec (SQ) pour un minimum de sécurité, et tentaient de résoudre les situations litigieuses, notamment en sortant les femmes de leur milieu.

Des projets tels que SEMO-FEMMES (1984), le Programme de réintégration professionnelle (1992) et le Projet de l'accessibilité des femmes aux métiers non traditionnels (2001) constituent également des initiatives importantes entreprises par *le Centre de femmes* pour faciliter l'accessibilité des femmes au marché du travail. En ce qui concerne SEMO-FEMMES, *le Centre de femmes* détenait un mandat régional puisqu'en plus d'avoir instauré cette ressource dans la Municipalité régionale de comté (MRC) du Témiscamingue, « c'était *le Centre de femmes de Ville-Marie* qui gérait tous les SEMO-FEMMES de l'Abitibi-Témiscamingue », précise une informatrice. Quant au Programme de réintégration professionnelle, *le Centre de femmes* offrait des cours de gestion de commerce de détail, accrédités et reconnus par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, afin de « contrer la pauvreté des femmes, briser le cercle vicieux des emplois précaires en les introduisant, avec une solide formation, un diplôme en main et une meilleure confiance en elles, sur le marché du travail dans des emplois valorisants et en évolution » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 1993 : 17). Finalement, le projet d'accessibilité des femmes aux métiers non traditionnels vise l'amélioration des conditions de vie des femmes par leur

intégration sur le marché du travail dans des emplois en usine de transformation des produits forestiers. Par la sensibilisation des entreprises, des syndicats et des femmes, le changement des mentalités et l'augmentation de l'embauche des femmes dans des métiers dits masculins sont préconisés.

À partir des années 90, une attention particulière est portée à la représentation des femmes dans les lieux décisionnels. Le siège à la « Condition féminine » à la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) (CADC à ce moment-là) est obtenu par *le Centre de femmes*. Conformément au témoignage d'une travailleuse : « On avait l'impression qu'on faisait une percée. Y avait une nouvelle organisation sur le territoire de concertation. Donc c'était important d'y être comme organisme, comme siège à la Condition féminine. » Quelque temps plus tard, *le Centre de femmes* s'implique dans la mise sur pied de la Société de développement du Témiscamingue (SDT). Par le comité de ressources humaines de la SDT, une travailleuse *du Centre* est attitrée, deux jours par semaine, à la réorganisation de cette entité. L'organisme est donc très actif dans ce processus par la transmission des valeurs et des orientations féministes, en plus de soutenir techniquement la réorganisation de la SDT. Par exemple, la convention de travail du Regroupement des Centres de femmes du Québec (L'R) constitue le modèle de base pour les conventions de travail de la SDT. Puis, en 1998, le siège à la Condition féminine est obtenu au Centre local de développement (CLD).

Par ailleurs, *le Centre de femmes* s'implique depuis 1995 dans des comités, locaux et régionaux, en économie sociale. Le matériel recueilli lors des entrevues avec des informatrices *du Centre* a permis de mettre en évidence le rôle et la contribution de l'organisme dans le processus de réflexion quant à la définition de l'économie sociale, des valeurs et des principes véhiculés. Localement, *le Centre de femmes* est très actif dans ce travail d'élaboration et de structuration de ce nouveau domaine d'action en s'assurant d'un arrimage juste et équitable entre les domaines social et économique. La préoccupation des membres *du Centre* d'être présentes à ces lieux

de concertation s'explique par la volonté d'insérer des valeurs sociales et des modes de gestion démocratiques, corollaires des valeurs féministes, dans l'économie (conditions de travail décentes, participation démocratique à la gestion, et autres). Il apparaît également que la présence *du Centre de femmes* à la Table régionale est déterminante, selon une informatrice, puisqu'il y a eu transposition du travail effectué localement au palier régional. Actuellement, *le Centre* est présent dans ces lieux de concertation afin de participer à l'élaboration d'un plan d'action de développement des collectivités et à la gestion du Fonds d'économie sociale du CLD.

Une autre action témoigne de l'engagement *du Centre de femmes* dans des structures de concertation et dans des actions collectives : sa participation à la création du ROCT (Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue) et de la CROC-AT (Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue). En mars 1991, le ROCT voit le jour. *Le Centre de femmes* s'allie aux autres organismes communautaires, tant dans le domaine de la santé et des services sociaux qu'en éducation, alphabétisation et autres, pour se mobiliser contre la nouvelle réforme du ministère de la Santé et des Services sociaux et tenter de l'humaniser. Le rôle du ROCT à l'époque consiste à créer un rapport de force, par la mobilisation des organismes communautaires, pour les négociations avec les bailleurs de fonds locaux et régionaux afin de conserver leur autonomie. Pendant près d'un an, *le Centre de femmes* assure la permanence du ROCT, élabore un journal afin de faciliter la communication entre les groupes en plus d'être un support technique considérable dans les démarches du ROCT. Issue de l'union des différents ROCS de chaque MRC de la région, la CROC-AT est instaurée quelque temps plus tard. *Le Centre de femmes*, en collaboration avec le Regroupement d'éducation populaire en Abitibi-Témiscamingue (REPAT), constitue l'un des *leaders* locaux quant à la formation de cette dernière entité.

À partir des années 90, *le Centre de femmes* affirme sa présence dans le secteur socioéconomique. Contrairement à plusieurs Centres de femmes de la province, celui

du Témiscamingue concentre ses actions et services, en plus du domaine de la santé et des services sociaux, dans le champ socioéconomique. Par sa présence à la SDT, au ROCT ou en économie sociale, l'organisme fait une avancée dans le développement de la région et acquiert, par le fait même, une crédibilité certaine.

L'organisation et la tenue de colloques, de sessions d'information, d'ateliers multiples ainsi que la participation à diverses recherches constituent autant de moments permettant d'affirmer la vitalité *du Centre de femmes*. Par ses pratiques et sa volonté de changer les mentalités, il vise la sensibilisation de l'ensemble de la population témiscamienne à la vie des femmes. À titre d'exemple, le projet « À égalité pour décider » illustre les initiatives prises pour soutenir la présence des femmes dans des lieux de pouvoir. À la suite de la participation à une recherche et un colloque portant sur l'intégration des femmes aux instances décisionnelles dans le développement local en 1993, on propose de mettre sur pied un réseau de contacts pour les femmes occupant des postes décisionnels en matière de développement local et régional. Les objectifs de ce réseau sont de permettre aux femmes d'échanger, de se sentir soutenues, de développer des outils et des stratégies nouvelles pour faciliter la circulation d'information des dossiers pris en charge par les femmes. La présence et le maintien des femmes à des postes décisionnels supposent l'amélioration des conditions de leur vie et le renforcement du tissu social.

L'établissement de la Maison Équinoxe, maison d'hébergement pour femmes violentées, constitue une autre initiative pouvant s'inscrire dans une perspective de développement local par sa volonté de retenir les femmes et les enfants dans la région. La création de cette maison d'hébergement provient d'un comité de travail *du Centre de femmes* oeuvrant en collaboration avec divers organismes locaux. Le mandat hébergement/violence (et le service d'urgence 24 heures durant sept jours), auparavant pris en charge par *le Centre de femmes*, est alors transféré à cette nouvelle ressource en 1996. *Le Centre de femmes* a joué un rôle de premier plan dans la mise sur pied de la Maison Équinoxe en élaborant sa charte et ses

règlements généraux ainsi qu'en la soutenant, moralement et techniquement, jusqu'à ce qu'elle soit capable de battre de ses propres ailes.

Nombreux sont les événements et les projets qui ont influencé le développement et la consolidation du *CCFT/Centre de femmes*. L'adhésion *du Centre de femmes* à la plate-forme politique des Centres de femmes du Québec (L'R), depuis la deuxième moitié des années 80, doit également être soulignée étant donné son importance sur la définition de la mission et des objectifs de l'organisme. Ceci étant dit, dans l'ensemble, il ressort que même si les outils gestionnels et les stratégies d'intervention féministe se soient raffinés au cours des années, la mission *du Centre de femmes* est demeurée, depuis les débuts, l'amélioration des conditions de vie des femmes, en luttant contre la violence et la pauvreté et en faisant la promotion des droits des femmes.

1.3. L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

« Il faut se rappeler que l'esprit mais surtout le cœur de l'origine de cette association, c'est le goût de ces femmes que la solidarité féminine se raffermisse dans notre coin de pays (par des échanges d'information sous toutes les formes) et que les femmes reçoivent les services qu'elles ont besoin, surtout quand elles ont vécu des violences sur toutes ses formes » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 1984). Cet objectif traduit l'essence des initiatives entreprises quotidiennement par les femmes gravitant au sein de l'organisme. Pour ce faire, l'approche privilégiée par les travailleuses de l'organisme est l'éducation populaire.

Puisqu'ils sont décrits dans un tableau en annexe 4, nous ne ferons ici qu'un survol des services et activités proposés par *le Centre de femmes*. Bien que des hommes soient présents à certaines activités « portes ouvertes » ou à des journées d'actions collectives, ils ne peuvent participer aux activités. L'organisme s'adresse uniquement

aux femmes. Trois volets composent la programmation de l'organisme, soit les services de base, les ateliers éducatifs et les actions collectives. À la lumière des témoignages, il ressort que les participantes peuvent cheminer tout au long de ces trois volets, à leur rythme. Il s'avère important de préciser que *le Centre de femmes* est ouvert à toutes les femmes puisque plusieurs d'entre elles se présentent pour venir prendre un café, discuter ou s'impliquer dans les différents projets de l'organisme. En effet, plusieurs portes d'entrée sont ouvertes *au Centre* et aucun parcours n'est linéaire, c'est-à-dire que les femmes cheminent entre ces volets selon leur intérêt et leur vécu.

Dans un premier temps, *le Centre de femmes* offre soutien individuel, écoute, information et accompagnement aux femmes en faisant la demande, et ce, afin de les soutenir dans leurs démarches. Habituellement, un premier contact se fait à l'accueil où les femmes se rassemblent pour discuter et prendre un café. Si le besoin se fait sentir, les travailleuses pourront orienter les femmes qui en font la demande vers les ressources appropriées ou encore les accompagner dans leurs démarches. Les équipements *du Centre* tels que photocopieuse, ordinateur, téléphones sont aussi mis à la disposition des femmes qui en ont besoin. Un service d'aide aux femmes en difficulté, c'est-à-dire des dons monétaires, en nourriture et en frais de déplacement, constitue un autre service de l'organisme. Des prêts peuvent aussi être consentis à certaines femmes qui en font la demande.

L'objectif visé par *le Centre de femmes* est de les amener à participer aux activités de groupe afin qu'elles puissent se créer des réseaux de contacts en plus de pouvoir partager leur vécu et leurs expériences. Selon une informatrice : « Nos croyances, c'est que les femmes entre elles vont être d'une plus grande aide qu'une relation d'aide individuelle » puisque le fait de rencontrer d'autres femmes qui vivent des situations semblables permet aux femmes de prendre conscience que « c'est pas parce que c'est toi, mais c'est parce que t'es une femme qui vit dans une société où

y a des stéréotypes et que peut-être que t'es pas bien dans le stéréotype, c'est tout! »

Dans un deuxième temps, des ateliers éducatifs tels que les cafés-rencontres, le cercle d'emprunt, des ateliers de discussion, Antidote, Hommage aux sorcières, le Centre de documentation permettent d'informer les femmes, de les outiller et de favoriser la création de réseaux d'entraide. « Les activités éducatives visent l'action puisque c'est ensemble que les femmes pourront agir sur les causes socio-politiques, économiques et culturelles des injustices dont elles souffrent » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 8). Le partage des expériences vécues par les femmes favorise et soutient la prise de conscience de l'emprise du modèle patriarcal en permettant aux femmes d'exercer leurs capacités critiques et affirmatives au regard des rôles prédéterminés et des modèles traditionnels.

Enfin, les actions collectives constituent l'aboutissement du cheminement des femmes qui *passent* dans l'organisme puisque « dans le fond, *un Centre de femmes*, c'est d'apprendre à être une citoyenne d'une collectivité puis d'exercer sa citoyenneté active », comme le souligne une travailleuse. Ce volet est composé, entre autres, de Journées portes ouvertes, la JIF, de Journées d'action contre la violence faite aux femmes (JACV) et vise l'équité, l'égalité au regard du droit pour les femmes en plus de la justice sociale. Selon une autre travailleuse : « Le volet actions collectives est là pour... faire des pressions sur l'État par exemple... pour changer une loi, pour que les choses changent socialement dans les mentalités... [...] pour faire une brèche dans le patriarcat, dans l'organisation sociale telle quelle est, pour qu'elle donne des droits à tous les êtres humains, que ce soit des hommes ou des femmes. » Par ailleurs, on a pu noter que certaines activités comme celle du 8 mars, attire de 100 à 150 femmes.

À ces activités régulières s'ajoutent plusieurs activités ponctuelles reliées à des projets précis, des activités de financement, des activités de représentation et des

activités de réflexion comme des journées d'orientation où les priorités et les pratiques de l'organisme sont examinées avec soin (annexes 3 et 4). De plus, les travailleuses ainsi que les femmes gravitant autour de l'organisme ont pu bénéficier, au cours de la dernière année, de formations multiples telles que « les sentiers de l'autonomie, Antidote I, interventions féministes », offertes par différents organismes ou institutions locales, régionales et provinciales.

Les activités organisées et les services donnés par *le Centre de femmes* sont nombreux. Évidemment, au fil des années et des expériences, ces services et activités ont évolué. Le matériel des entrevues et les observations effectuées dans l'organisme ont permis de mettre en évidence le fait qu'il y ait une présence simultanée de femmes plus âgées et de femmes plus jeunes. Il ressort également des entrevues que l'emphase mise sur le développement de solidarités et de groupes d'entraide s'est accentuée. Malgré cette dernière tendance, on remarque une augmentation graduelle de la complexité des interventions individuelles, c'est-à-dire que les femmes qui se présentent à l'organisme, dans plusieurs cas, vivent des réalités plus complexes et multiples. Par ailleurs, la complexité des dossiers soutenus et défendus par les travailleuses dans les lieux de concertation s'accroît également.

Un des principaux changements quant aux services offerts a été la mise en place du service d'hébergement pour femmes violentées. Selon une informatrice, la décision *du Centre* de se retirer du service d'hébergement est justifiée par le manque de ressources, par l'essoufflement des travailleuses et des bénévoles et finalement par l'instauration d'une nouvelle ressource. En outre, le retrait de ce service, tout comme les réajustements dans la programmation en général s'expliquent par la volonté de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des femmes fréquentant l'organisme ou de celles qui sont susceptibles d'avoir recours à ses services. L'intérêt des travailleuses de même que leur domaine d'expertise pour donner certains ateliers ou élaborer des projets spécifiques constituent également des facteurs déterminants pour la programmation *du Centre de femmes*. La combinaison des

besoins et de l'intérêt des femmes fréquentant l'organisme avec les intérêts et les habiletés des travailleuses sont alors pris en considération dans ce processus de sélection des services donnés et des activités proposées.

1.4. LES MODES D'IDENTIFICATION DES BESOINS

Les travailleuses *du Centre de femmes* vont chercher les besoins des personnes fréquentant l'organisme en entrant en relation avec elles et en leur demandant simplement ce qu'elles attendent ou souhaitent, surtout lors des entretiens à l'accueil. Ce premier contact constitue un moment privilégié afin de recueillir les besoins des femmes puisque, conformément au témoignage d'une participante : « Je pense qu'elles sont beaucoup à l'écoute et [...] souvent à chaque après-midi, y a tout le temps quelqu'un là. » Il semble que l'ambiance chaleureuse et détendue ainsi que les rapports égaux et respectueux des différences seraient les prémisses à la création de relations de confiance. Dans ce contexte, rajoute cette femme : « Tu te sens correcte à demander des affaires que peut-être t'oserais pas d'autres fois. »

Les besoins observés et décodés s'avèrent une autre façon d'identifier les besoins des femmes qui fréquentent *le Centre*. À la lumière des entrevues et des observations effectuées dans l'organisme, les travailleuses semblent être à l'affût des besoins des femmes, c'est-à-dire que lorsqu'un commentaire revient plusieurs fois, celui-ci est validé par la suite avec les autres femmes qui fréquentent *le Centre*. Le manque de logements sociaux, pour ne citer que cet exemple, suscite plusieurs insatisfactions tout en créant certaines difficultés aux femmes plus démunies. Constatant que cette problématique se répète et affecte plusieurs participantes, les travailleuses ont décidé de se pencher sur ce dossier.

L'envoi aux membres, en plus de la distribution de documents jugés importants et de l'information sur la programmation ainsi que les différents dossiers ou positionnements pris *par le Centre*, permettent d'obtenir le pouls des femmes. En effet, à quelques reprises dans le courant de l'année financière, un sondage est annexé à un envoi pour recueillir les commentaires et les suggestions quant aux cafés-rencontres, à la variété et au style des ateliers, à la disponibilité des femmes, à leurs préférences, et autres.

Les projets élaborés par les travailleuses et les bénévoles, les journées d'actions collectives, l'événement mondial de la Marche des femmes de l'an 2000 ainsi que les priorités nationales et provinciales des regroupements de Centres de femmes sont autant d'indicateurs fiables pour connaître les besoins des femmes. Ainsi, pour aller chercher les besoins des femmes qui ne fréquentent pas l'organisme, *le Centre de femmes du Témiscamingue* s'appuie sur ces différentes sources d'information. Par exemple, le projet des métiers non traditionnels, en cours présentement, s'est amorcé par une étude exploratoire sur le territoire des besoins des femmes, des postes disponibles en usine, des qualifications requises et des examens passés lors des entrevues d'embauche ou autres. Ce portrait fournit un aperçu global de la situation des femmes dans les usines de transformation des produits forestiers.

Une autre façon d'identifier les besoins des femmes de la communauté s'appuie sur la sensibilité des travailleuses et des membres de la Collective à la condition féminine et aux problèmes vécus par les femmes. Tel que mentionné par une travailleuse : « Je pense qu'on a tout le temps l'oreille attentive à ce que les femmes disent puis à l'aide que *le Centre* pourrait leur apporter. » En plus de leurs réseaux personnels, le fait d'être présentes dans plusieurs lieux de concertation et d'entretenir des collaborations régulières avec différents organismes ou institutions permet aux travailleuses et aux membres de la Collective de déceler certaines problématiques et de les rapporter par la suite *au Centre*. Ainsi, en plus des besoins des femmes fréquentant l'organisme, *le Centre* va chercher ceux d'une majorité de

femmes de la population témiscamienne.

Par ailleurs, on remarque qu'un suivi des besoins collectifs des femmes fréquentant l'organisme s'effectue régulièrement puisqu'il ressort, à la lumière des témoignages, une volonté réelle de s'adapter, de donner des services et d'offrir des activités comblant le plus possible les besoins et attentes des femmes. En plus d'une attention particulière portée aux horaires des femmes et des contraintes qui en résultent, la programmation *du Centre de femmes* semble flexible. Les thèmes des divers ateliers et des actions collectives découlent des sujets d'actualité et des choix exprimés par les femmes. Les ateliers et les activités sont ajustés selon l'intérêt des femmes et des commentaires exprimés aussi bien par les participantes que par les travailleuses.

En définitive, il apparaît que les besoins des participantes et des femmes de l'ensemble de la population, ou la conception que s'en font les intervenantes, façonnent les actions, la programmation et la vie de l'organisme. On constate que la programmation des services offerts et des activités organisées découle, d'une part, des moyens financiers de l'organisme, des pratiques partenariales complémentaires, des limites physiques des lieux et du territoire, des sujets d'actualité, des priorités nationales et provinciales, entre autres, et d'autre part, des choix exprimés par les femmes fréquentant l'organisme et par les travailleuses. On observe par ailleurs que ce ne sont pas les subventions *du Centre de femmes* qui déterminent les orientations, la mise en place de projets particuliers et les services destinés aux femmes, mais bien sa volonté d'être un groupe de pression, de lutte et de revendication pour la défense des droits des femmes. « On s'est beaucoup fié à la conjoncture [socioéconomique] pour dénoncer des injustices... », souligne une informatrice. D'ailleurs, l'actualité et le contexte sociétal présent alimentent les actions et les projets de l'organisme.

1.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

« Il [CRDAT] constate que les facteurs de pauvreté d'ordre individuel (sexe, appartenance ethnique, maternité, santé), économique (perte et précarité d'emploi) et politique (réforme de l'aide sociale et de l'assurance-emploi, réglementation du salaire minimum, priorités retenues pour la formation de la main-d'œuvre), sans concerner exclusivement les femmes, les affectent principalement » (Le CSF, 1999 : 15-16). Outre cette composante affectant particulièrement les femmes, les rapports femme/homme, la remise en cause du système patriarcal, la représentation des femmes dans toutes les sphères de la vie sont autant d'éléments qui ont suscité la volonté de mettre sur pied un *Centre de femmes*. Des femmes se sont rassemblées et se sont unies afin de répondre à des besoins concrets. Dès lors, la mise sur pied d'un tel organisme n'est-elle pas une initiative de développement local ?

Au début de cette nouvelle ère, *le Centre de femmes du Témiscamingue* fête son 20^e anniversaire. Fières de ces vingt années d'histoire, les femmes gravitant autour de l'organisme organisent actuellement de nombreuses activités et divers événements qui, en plus d'être des moments privilégiés pour se rassembler et partager maints souvenirs, soulignent les faits marquants et les multiples réalisations *du Centre*. Dans ce dessein, des équipes de travail tel le comité de recherche, celui des retrouvailles, du calendrier et plusieurs autres se sont formées pour tout orchestrer. On observe des liens entre les pionnières *du Centre* et les femmes qui s'impliquent actuellement dans l'organisme et favorisent le passage de l'histoire *du Centre de femmes*. Dans cette perspective, il se dégage une tendance à la réappropriation collective de l'histoire de l'organisme

D'ailleurs, des textes de réflexion quant à l'orientation et aux objectifs *du Centre*, des volumes (ex. : le Collectif témiscamien), des outils de travail, des revues de presse, des bulletins de liaison ainsi que la réalisation de pièces de théâtre, de

photo-romans, de créations collectives démontrent l'importance accordée à la transmission de l'histoire de l'organisme, la créativité et la fierté de produire du matériel, mais aussi la volonté de s'impliquer et de participer à la vie *du Centre*. Une telle production de textes suppose un souci de continuité qui tente de compenser le roulement et l'affluence des femmes qui circulent dans l'organisme. Cependant, en plus de se réapproprier l'histoire de l'organisme, les femmes qui fréquentent *le Centre* le façonnent aussi puisque « *le Centre* nous appartient », comme le rappelle une participante. Les femmes qui fréquentent l'organisme sont plus que des consommatrices de services ou des travailleuses, elles sont les créatrices de l'histoire *du Centre de femmes*.

CHAPITRE II : L'ORGANISME ET SON FONCTIONNEMENT

2.1. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Cette section se veut un tour d'horizon de la structure organisationnelle *du Centre de femmes* ainsi que des responsabilités, des rôles et des interrelations des différentes instances. Son fonctionnement est qualifié de démocratique et participatif par les travailleuses de l'organisme; des liens constants et réguliers prévalent entre les différentes instances (annexe 5 : composition des différents paliers).

ORGANIGRAMME DU CCFT/CENTRE DE FEMMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Elle est souveraine et détermine les politiques générales, les objectifs majeurs et les grandes lignes d'action *du CCFT*. Elle adopte, modifie ou annule les règlements généraux; élit les membres de la Collective; reçoit et dispose du rapport d'activités et du bilan financier; reçoit et dispose de tout appel d'une décision de la Collective applique la suspension ou l'exclusion; a droit de regard sur les moyens d'actions, entre autres.

COLLECTIVE

Les membres se partagent les tâches sur une base équitable et fixent les procédures de leur réunion. La Collective administre les affaires courantes de la corporation. Elle pose tous les actes, autres que ceux réservés aux membres, que la corporation est

autorisée à poser conformément à la loi, à ses lettres patentes et ses règlements. Elle agit conformément aux objectifs et aux grandes lignes d'action définies par l'AG, entre autres.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Elle coordonne et réalise les tâches selon le mode d'intervention et les orientations déterminées à l'AG et élaborées avec la Collective

COMITÉS DE TRAVAIL

Que ce soit pour la Marche (comité permanent et sous-comités qui en découlent) ou pour des activités ponctuelles, des comités et sous-comités se créent généralement entre travailleuses et avec des participantes ou avec d'autres organismes pour réaliser des actions ponctuelles (ex. : comité des retrouvailles pour le 20e anniversaire *du Centre de femmes*).

« *Le Centre* est un lieu d'appartenance pour les femmes et plusieurs l'utilisent. Elles viennent y travailler, prendre un café pour jaser et pour briser l'isolement, prennent des nouvelles des activités et entrent en contact avec des femmes qui le fréquentent, etc. » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 1999 : 20). Les femmes font *du Centre* un lieu bien à elles et qui leur ressemble. Dans ce but, certaines valeurs sous-tendent le fonctionnement de l'organisme, soit l'autonomie, l'égalité, le respect, l'engagement, l'apprentissage, la créativité et la solidarité. Les rapports entre les femmes gravitant autour de l'organisme, toutes catégories confondues, en sont inévitablement imprégnés.

Il s'avère nécessaire d'aborder les concepts de « Collective » et « d'absence de hiérarchie dans les rapports entre les travailleuses, les membres de la Collective ou les femmes qui fréquentent l'organisme », puisque la répartition du pouvoir au sein *du Centre de femmes* est différente de celle d'autres organismes communautaires

(annexe 6). Bien que fonctionnant sous le mode de Collective depuis sa création, l'organisme a officiellement institué ce processus décisionnel à partir des années 1997, et ce, afin d'affirmer l'importance accordée à cet exercice de démocratie en plus de faciliter la transposition de telles valeurs dans d'autres organisations. La Collective, composée de membres travailleuses et de femmes actives dans la condition féminine, issues de la population en général, fait office de Conseil d'administration et, contrairement à celui-ci, il n'y a aucun poste ou rôle prédéterminé. En effet, ces dernières « se partagent les tâches sur une base équitable et fixent la procédure de leur réunion » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 1997b : 4) et le mode de prise de décisions est celui du consensus (section 3.2.).

L'équipe de travail, constituée formellement des travailleuses régulières, regroupe dans les faits les travailleuses de tous les statuts. Celles-ci donnent les services aux femmes, travaillent sur les dossiers, s'occupent de la représentation, siègent dans les lieux de concertation et coordonnent les activités, les ateliers ainsi que les divers projets (section 2.4).

Finalement, des comités et sous-comités sont créés au fur et à mesure que des projets ou des activités sont mis sur pied. Ces comités de travail, formés en fonction des intérêts des femmes, développent et consolident les projets au regard des orientations *du Centre de femmes*. Selon les derniers règlements généraux révisés, « chaque comité est tenu d'informer l'assemblée générale de ses actions spécifiques, d'établir son propre mode de fonctionnement et ses règlements internes, de désigner une représentante qui assure un lien formel avec la Collective. » Possédant une autonomie certaine, ces groupes de travail s'avèrent des lieux privilégiés pour les femmes qui désirent participer à la vie de l'organisme.

La Collective constitue, selon plusieurs informatrices, un lieu d'apprentissage, et ce, au même titre que les autres instances de l'organisme : « C'est un lieu [...] où on peut se permettre d'expérimenter, d'essayer, [...] d'apprendre puis de développer

des compétences, des habiletés. » En fait, tant l'équipe permanente, les comités et sous-comités de travail que la Collective représentent des espaces où les femmes peuvent expérimenter, développer des connaissances et acquérir des habiletés multiples telles qu'apprendre à défendre son point de vue, à argumenter, à réfléchir autrement, à mener des actions, dans une ambiance respectueuse et égalitaire. Dans cette optique, le processus devient aussi important que les résultats. Par exemple : « Si toi t'amènes un point, on va faire attention que t'aies de la place pour argumenter. La façon dont nous on va se comporter quand on va t'écouter est importante parce que ça fait partie du processus », précise une travailleuse.

2.2. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES, DE BÉNÉVOLES ET DE PARTICIPANTES

Pour l'année 2000-2001, on dénombre un peu plus de 120 membres en règle *au Centre de femmes*, c'est-à-dire des personnes ayant payé une cotisation et, par le fait même, détenant un droit de vote à l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Selon les règlements généraux *du Centre de femmes*, « est membre du CCFT, toute femme acceptée par la Collective, qui adhère aux objectifs et au mode de fonctionnement de l'organisme, est intéressée à travailler à l'amélioration des conditions de vie des femmes, etc. » Il doit y avoir partage des valeurs féministes et de l'idéologie du mouvement des femmes pour être une membre en règle. Par ailleurs, toute femme peut avoir accès aux services sans être membre active de l'organisme. Inversement, une personne supportant la cause et les orientations *du Centre de femmes* peut y adhérer officiellement sans utiliser les services.

L'organisme peut également compter sur des femmes bénévoles partageant la mission *du Centre*. Qu'elles soient membres de la Collective, des travailleuses ou certaines participantes, les bénévoles sont les personnes qui s'impliquent en donnant de leur temps et de leur énergie. Il apparaît que le bénévolat constitue le moyen

privilegié pour les femmes de s'engager et de participer *au Centre*. Les places ou espaces pour s'impliquer régulièrement abondent, soit par leur implication dans la Collective, dans des comités de travail, dans l'organisation de journées d'activités, dans des ateliers éducatifs, entre autres. Les pratiques de bénévolat sont des lieux d'accomplissement personnel et sont perçues comme des moments d'exploration et d'apprentissage. Conformément au témoignage d'une informatrice : « Le bénévolat que tu fais, tu le choisis. [...] C'est une source de valorisation pour les gens. »

Qu'en est-il des participantes ? Ce terme prend ici une connotation particulière puisque toutes les femmes qui gravitent autour de l'organisme sont appelées des participantes, contrairement aux autres organismes communautaires. Tel qu'exprimé par une membre de la Collective : « On commence toutes par être participantes dans le sens où on apprend à connaître la ressource, à se connaître soi-même, à se familiariser aussi avec l'approche féministe... » Dans cette perspective, par leur vécu de femme, tant les travailleuses, les membres de la Collective que les femmes qui fréquentent l'organisme constituent des participantes. Lieu d'apprentissage et tremplin de formation, *le Centre de femmes* a pour principe de travailler « par et pour » les femmes, c'est-à-dire « que l'action [...] mène autant à l'amélioration de mes propres conditions de vie sociale qu'à celles des autres », mentionne une travailleuse.

Quant aux femmes qui viennent chercher de l'information et du soutien *au Centre*, « elles vivent de l'isolement, de la perte d'estime de soi, de l'appauvrissement ou de la marginalisation » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001). Les femmes fréquentant l'organisme pour les services sont donc des personnes qui ont besoin d'aide, d'information, d'écoute, d'accompagnement ou encore d'orientation en ce qui a trait à des questionnements non résolus. Cependant, toute personne qui se sent isolée, démunie ou surmenée peut demander du soutien pour un besoin précis ou assister aux activités organisées par *le Centre de femmes*.

Bien qu'il soit difficile de généraliser la provenance des femmes au regard de leur âge ou de leur statut, il apparaît que « la majorité des femmes qui fréquentent *le Centre* sont à faible revenu ou bénéficiaires d'aide sociale. Beaucoup sont *cheffes* de familles monoparentales » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 6). Par ailleurs, même si l'organisme ouvre ses portes à l'ensemble de la population féminine témiscamienne, les participantes proviennent actuellement surtout du secteur Centre de la MRC du Témiscamingue (autour de Ville-Marie). Étant donné l'étendue du territoire, les frais de déplacement et de garderie sont défrayés par *le Centre de femmes* afin de faciliter l'accès à l'organisme et inciter les femmes des secteurs Nord, Sud et Est à sortir de chez-elles.

2.3. LA MOTIVATION DES PERSONNES DE L'ORGANISME

La première motivation évoquée par les travailleuses *du Centre de femmes* est leur intérêt pour le mouvement féministe et la foi en la mission *du Centre*. La volonté d'améliorer les conditions de vie des femmes et d'intervenir sur la société, autant pour soi que pour les autres femmes, se situe dans cette perspective. Les travailleuses ont un réel souci d'intervenir sur leur environnement et de changer les structures sociétales afin de contribuer au bien-être des femmes.

Le climat de travail et l'autonomie laissée aux employées constituent également des facteurs influençant la motivation des travailleuses. Cet intérêt qui dépasse l'ordre économique provient de la possibilité de définir soi-même le travail. Selon une informatrice : « On dirait que ça devient ton combat à toi aussi parce que [...] tu te rends compte au fur et à mesure aussi que t'aides tellement *le Centre*. [...] C'est ça qui est *trippant au Centre*, c'est que tu peux beaucoup explorer ton potentiel à cause du mode de fonctionnement, à cause de l'organisation. »

Une autre raison se rapporte au côté humain et à la proximité dans les interrelations entre les travailleuses et les participantes : « C'est enrichissant parce que t'es beaucoup plus près du monde, beaucoup plus près des personnes qui vivent près de toi », comme l'exprime une femme. L'impression d'aider et de soutenir les femmes dans leur cheminement apporte une grande valorisation à certaines employées.

En ce qui a trait aux bénévoles, il semble que la préoccupation de changer les mentalités, de promouvoir les droits ainsi que d'intervenir sur son milieu représentent les motivations qui incitent à donner de son temps et de son énergie à l'organisme. En plus d'adhérer aux valeurs féministes et de vouloir développer ce mouvement, la volonté de forger une société différente et « de bâtir son propre futur », comme le rappelle une bénévole, constituent d'autres raisons de s'engager.

Le désir de briser l'isolement est également un motif évoqué pour participer à la vie de l'organisme, soit en s'impliquant dans des comités de travail ou encore dans divers projets. Conformément au témoignage d'une participante : « Les filles qui travaillent ici sont sympathiques [...] et je me suis fait des amies ici. » D'ailleurs la création des réseaux ainsi que l'ambiance chaleureuse et amicale sont des facteurs incitant les femmes à s'impliquer *au Centre*.

2.4. L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Malgré une tendance de plus en plus explicite des organismes communautaires à embaucher des personnes diplômées (René *et al.*, 2001), il apparaît qu'*au Centre de femmes*, le critère premier de sélection des employées est celui de l'adhésion à l'idéologie féministe. L'intérêt démontré et l'adhésion aux orientations de l'organisme constituent les facteurs au regard desquels les femmes seront choisies. Par ailleurs, pour les projets spécifiques, les femmes gravitant déjà autour *du Centre* seront davantage privilégiées puisqu'elles connaissent la ressource.

Une journée par semaine est réservée aux rencontres des travailleuses. Lors de ces réunions, il y a, en règle générale, place à la rétroaction et à la circulation de l'information ainsi que des expériences vécues par chaque membre de l'équipe. Les femmes présentes échangent sur leurs dossiers respectifs, les problèmes rencontrés ou encore les défis à relever. S'il y a des décisions à prendre, elles recherchent le consensus. Comme il a été mentionné précédemment, les rapports entre les femmes se veulent égalitaires, et ce, peu importe leur statut et leur expérience. On observe toutefois que les travailleuses plus anciennes et expérimentées possèdent, bien que de façon informelle, plus d'influence lors des processus de réflexion et de questionnement.

Ces rencontres hebdomadaires, en plus d'être des lieux de réflexion collective, constituent des moments pour s'entraider, se soutenir et se stimuler. La présence de liens significatifs entre les travailleuses confirme l'importance des relations interpersonnelles puisqu'une attention particulière est portée aux appréciations, aux anniversaires des femmes, entre autres. À la lumière des observations dans l'organisme, il se dégage que les travailleuses prennent le temps de discuter de la vie hors du travail, de jaser en prenant un café sans donner « l'impression de perdre leur temps dans ces discussions non structurées » (Guberman *et al.*, 1997 : 20). Dans cette perspective, on remarque une valorisation de l'informel et des rapports affectifs.

2.5. LES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTES ET BÉNÉVOLES

Dans le contexte socioéconomique actuel, on constate un accroissement des demandes adressées *au Centre de femmes*. Malgré cela, les services donnés par l'organisme demeurent relativement méconnus d'une part importante de la population. Aujourd'hui encore, il semble que les personnes sont nombreuses à confondre *le Centre de femmes* et la Maison d'hébergement pour femmes victimes

de violence. Dans cette perspective, voyons comment l'organisme procède afin de se faire connaître ? La promotion des services pour les femmes se fait par la distribution de dépliants de même qu'à l'intérieur des activités *du Centre* tandis que les ateliers éducatifs et les actions collectives sont annoncés dans les médias (télécopies, journal et radio). Les écoles constituent également un terreau riche pour des activités d'information, de sensibilisation et de prévention reliées aux Journées d'action contre la violence faite aux femmes (JACV), à la Journée internationale de la femme (JIF) ou tout autre événement marquant et touchant l'histoire des femmes.

Cependant, malgré le recours aux médias, le meilleur moyen d'amener les personnes à participer à la vie et aux activités de l'organisme, est le bouche-à-oreille. En effet, les contacts interpersonnels constituent le meilleur moyen, semble-t-il, de rejoindre le plus de gens possible. Pour ce qui est des femmes fréquentant déjà l'organisme en tant que participantes, la promotion des services et des activités se fait également par contacts directs avec les travailleuses. Par ailleurs, il semble que *le Centre de femmes* serait de plus en plus reconnu par les autres organismes ou institutions puisque certaines femmes y sont orientées.

Comme il a été mentionné précédemment concernant les participantes, les contacts interpersonnels constituent la façon la plus simple et efficace pour faire connaître l'organisme aux bénévoles et aux membres de la Collective (lorsqu'un poste est vacant au cours de l'année). Il apparaît que certaines femmes, par leurs expériences, leur vécu et leur militantisme, sont approchées par les membres de la Collective et les travailleuses afin de se joindre au groupe. En ce qui concerne les activités spéciales et de plus grande envergure, « l'appel à toutes » est déployé par un envoi aux membres les conviant à s'engager dans des comités de travail ou des projets ponctuels. *Le Centre* invite aussi les femmes à s'impliquer dans la Collective. En définitive, il ressort qu'en impliquant le plus de personnes possible dans l'organisation des activités et des projets, *le Centre* se fait connaître davantage. Conformément au témoignage d'une informatrice : « Ça été une stratégie [...] d'aller

chercher le plus de monde possible pour participer à l'organisation des colloques par exemple, pour amener des participantes puis faire connaître les services *du Centre*. »

2.6. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Le Centre de femmes, lieu d'appartenance, est composé essentiellement de personnes qui croient aux valeurs féministes et appuient les orientations de ce mouvement. On observe une forte cohésion idéologique au sein de l'organisme puisqu'on s'attend à ce que les femmes qui s'engagent dans *le Centre* adhèrent à ces valeurs. Le sentiment d'appartenance étant puissant, peut-on parler d'une culture spécifique ? Comment gère-t-on la diversité idéologique dans ce milieu plus cohésif ?

Par ailleurs, *le Centre de femmes* est fondé sur le principe de base qu'il est un organisme « pour et par les femmes. » Comme l'exprime une travailleuse en entrevue : « On va chercher du monde autour qui va faire *le Centre* à leur image, à leur ressemblance. » Dès lors, l'implication des femmes dans *le Centre de femmes* devient un élément central pour le développement et la consolidation de l'organisme. La valorisation et le respect des personnes qui participent et s'impliquent dans *le Centre* est sans conteste un des meilleurs moyens pour favoriser l'engagement des femmes au sein de l'organisme.

Relié au fait que l'organisme est un milieu de vie, on constate la création de liens significatifs entre les femmes et le développement, par le fait même, de relations de confiance et de respect. Le climat de convivialité, l'ambiance chaleureuse et l'absence de jugement, tant de la part des travailleuses que des participantes, permettent aux femmes de s'exprimer avec aisance, de s'y sentir bien. Tel que mentionné en entrevue par une participante : « Ici, c'est neutre. [...] Elles savent

d'où je viens, elles savent c'que j'ai vécu puis j'ai vraiment l'impression d'être crue. J'ai pas besoin de me battre pour être crue... [...] T'as le droit d'être toi-même. »

Le Centre de femmes apparaît non seulement comme un organisme mais comme un milieu où il fait bon vivre. Étant donné l'absence de cloisonnement entre les catégories de membres, il semble que les intérêts des travailleuses autant que ceux des autres femmes qui fréquentent l'organisme sont pris en compte. La créativité, la marge de manœuvre, l'autonomie, la possibilité de s'exprimer, les façons de régler les problèmes et les relations de confiance et de respect entre les travailleuses sont autant d'éléments qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance (Guberman *et al.* 1997). L'ensemble de ces facteurs crée un bon climat de travail et augmente la qualité de vie des femmes. On peut donc supposer que l'organisme, en plus d'être un lieu d'apprentissage, constitue un milieu d'épanouissement et de réalisation de soi.

CHAPITRE III : LA VIE DÉMOCRATIQUE

3.1. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION

Au sein de l'organisme, l'information circule aussi bien par les réseaux informels qu'à l'intérieur des structures formelles. Les relations entre les travailleuses, ou entre celles-ci et les femmes impliquées dans la Collective et dans les comités de travail, étant égalitaires et respectueuses, cela favorise la circulation de l'information. En effet, l'information est diffusée lors des rencontres et des réunions d'équipe par les comptes rendus verbaux des expériences de chacune, des informations ou des décisions prises dans les lieux de concertation. L'information est colligée par la suite dans les procès-verbaux et les rapports d'activités.

Malgré ces mécanismes, il semble que l'abondance de l'information et des projets en cours, de même que la difficulté de trouver un moment où toutes les femmes sont disponibles pour une rencontre, constitue un problème préoccupant. On observe que la profusion d'éléments d'information limite la rétroaction des éléments en dépit de la présence des travailleuses à des rencontres hebdomadaires et des membres de la Collective à des réunions mensuelles. Tel qu'exprimé par une travailleuse : « À la Collective, y en avait tellement [de l'information et des suivis de chaque projet et dossier] qu'elles commençaient à se sentir incompetentes. [...] Alors on s'est réorganisé puis on a dit : il y a des créneaux qu'elles veulent approfondir et d'autres moins. » Des rencontres thématiques ont alors été instaurées et certains choix se sont avérés nécessaires quant à l'information à livrer dans chaque réunion.

La transmission de l'information entre les différents comités de travail se fait habituellement par le biais des travailleuses. En règle générale, des comités de travail par projet sont mis sur pied et une travailleuse s'y implique. Elle fera le lien entre ces comités, les sous-comités qui en découlent, l'équipe de travail ainsi que la Collective. D'ailleurs, on observe une tendance : les travailleuses *du Centre de femmes* constituent des actrices privilégiées dans le processus de circulation de l'information puisqu'elles font les liens entre les différentes instances de l'organisme. Impliquées à chaque pallier décisionnel et présentes quotidiennement *au Centre*, elles représentent des agentes de liaison essentielles en plus d'alimenter les discussions et les échanges.

À la lumière des témoignages et des observations effectuées dans l'organisme, il ressort que l'information ne s'achemine pas toujours systématiquement vers les participantes. Les éléments d'information concernant les pratiques de collaboration, de concertation et de représentation ne sont transmis aux femmes qui fréquentent l'organisme que si elles démontrent un intérêt particulier et posent des questions. Par ailleurs, les documents tels que les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions sont disponibles pour celles qui désirent les consulter. Afin d'éviter des coupures dans le processus de cheminement de l'information vers les membres et les participantes, des envois postaux sont effectués aux femmes de façon régulière. Or, il est intéressant de constater l'impact réel de ces envois puisque, comme le mentionne une informatrice : « Je reçois l'envoi aux membres puis y en a un que je n'ai même pas ouvert... »

3.2. LES MODES DE PRISE DE DÉCISION

« La vie associative des Centres de femmes favorise le partage du pouvoir entre toutes les femmes » : participantes, bénévoles, travailleuses rémunérées. Ensemble, elles forment une équipe qui assure la mise en œuvre du projet féministe *du Centre*

(Le CCFT/Centre de femmes, 1999 : 20). Qu'en est-il dans les faits *au Centre de femmes du Témiscamingue* ?

Le mode de prise de décision étant le consensus, il s'avère important de préciser brièvement comment cette pratique se vit dans le quotidien de l'organisme. « En général, si les travailleuses n'arrivent pas à un consensus ou ne trouvent pas de solution au problème discuté, elles remettent la décision à une réunion ultérieure. Dans l'intervalle, elles cherchent davantage d'information ou d'autres points de vue pour alimenter leur réflexion » (Fournier *et al.*, 1995 : 16). À la lumière des observations effectuées dans l'organisme, cette assertion correspond bien aux modes décisionnels ayant cours au sein de la Collective et dans les réunions d'équipe.

Officiellement, les orientations de l'organisme sont élaborées et adoptées par les membres présentes à l'assemblée générale annuelle *du Centre de femmes* (les membres seulement ont droit de vote). Les grandes lignes qui en sont dégagées se traduisent ensuite dans le quotidien par les membres de la Collective et les travailleuses. De manière générale, c'est l'équipe de travail qui élabore les dossiers et, par la suite, les présente à la Collective pour des échanges et l'approbation. Tous les points de vue sont entendus et sont pris en considération puisque l'opinion de chaque femme présente est importante. Les orientations à prendre concernant les différents dossiers sont réévaluées, réajustées, quelquefois même modifiées à la suite de discussions.

Lors des entrevues et des observations effectuées *au Centre*, on a pu noter que les travailleuses possèdent une autonomie d'action remarquable puisque jour après jour, elles se retrouvent sur « le terrain. » Bien qu'elles n'aient pas de pouvoir décisionnel, elles détiennent une certaine influence sur l'organisme et ses pratiques. Les travailleuses préparent le plan d'action *du Centre de femmes* et le présentent par la suite à la Collective. Soumis à cette dernière instance, il sera ensuite adopté.

Le plan d'action et la programmation des activités sont élaborés par les membres de la Collective et les travailleuses *du Centre de femme*, mais ils sont préparés à partir des recommandations, des suggestions et des propositions des femmes qui fréquentent l'organisme. Soulignons que le mode de fonctionnement pour l'élaboration du plan d'action et de la programmation est semblable à celui des rencontres de la Collective et de l'équipe de travail. Par exemple, les participantes choisissent les thèmes des cafés-rencontres et elles conçoivent les divers ateliers et activités offerts par l'organisme puisque : « C'est les participantes qui vont créer l'atelier parce que c'est leurs questions qui sont acheminées... c'est à leurs questions qu'on trouve des réponses », renchérit une travailleuse. Il apparaît également que les participantes ont la possibilité de choisir les modalités et règles de fonctionnement des activités. Les règles qui balisent des comportements lors des cafés-rencontres sont donc élaborées par les participantes au début d'une session. Il semble alors que le point de vue de toutes les femmes est considéré et que chacune peut, si elle le désire, se faire entendre.

Afin de développer une vision commune de la situation et des orientations de l'organisme, des journées d'orientation sont organisées. Ces moments de réflexion ont pour but, notamment, d'évaluer les antagonismes entre « les valeurs qui sous-tendent l'existence *du Centre* et son intervention avec les femmes en lien avec la base d'unité politique (L'R) » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 26) et les pratiques réelles de l'organisme. Ces ateliers, ponctuels ou annuels, constituent des moments privilégiés afin de resserrer les liens entre les femmes engagées dans *le Centre* et d'actualiser leurs pratiques et leurs façons de faire.

3.3. LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER LES PARTICIPANTES

« L'action communautaire autonome consiste en une pratique communautaire axée sur la transformation et le développement social ainsi que sur la création d'espaces

démocratiques qui favorisent la compréhension et l'expression de la citoyenneté dans l'ensemble des sphères de la société civile » (SACA, 1997 : 14). C'est dans cette perspective que la prochaine section aborde les moyens mis en œuvre par les travailleuses et les membres de la Collective afin de soutenir la participation des femmes à la vie de l'organisme.

Le respect des intérêts, du rythme et des disponibilités des femmes représente une première façon de faciliter l'intégration des participantes. Tel qu'exprimé par une femme bénévole : « Elles m'ont donné beaucoup de place... d'être libre de faire c'que je veux, comme je voulais m'impliquer. » Chaque femme est autonome et détermine elle-même ce qu'elle aimerait entreprendre, le temps qu'elle peut y consacrer en plus de poser ses limites. L'espace laissé aux femmes, tant aux travailleuses, aux bénévoles qu'aux participantes, n'a de limite que celui que se donnent les femmes elles-mêmes. Conformément au témoignage d'une informatrice : « On donne la chance à chacune de s'épanouir puis de faire ses choix aussi... surtout d'aller à son rythme. »

L'intervention communautaire étant basée sur une approche globale, égalitaire et démocratique privilégiant l'initiative et la prise en charge des personnes dans un cheminement de réalisation et d'épanouissement, il semble particulièrement important que les femmes qui fréquentent l'organisme puissent s'impliquer dans toutes les activités et les services *du Centre*. L'intégration des participantes passe inévitablement par la volonté de se redonner du pouvoir en tant que femmes. Dans cette optique, la prise de pouvoir sur sa vie se concrétise à travers des activités quotidiennes de groupe où il y a valorisation des connaissances expérientielles des femmes. Ces femmes sont plus que des consommatrices, elles ont la possibilité de se situer comme actrices, de se positionner dans le domaine sociopolitique qui les entoure. Dans cette perspective, l'organisme a pour but, comme le souligne une informatrice, que les femmes « s'approprient *le Centre de femme*. »

Selon une travailleuse : « L'avantage que les femmes ont en étant participantes c'est d'avoir leur mot à dire partout. » À maintes reprises lors des entrevues et des observations effectuées dans l'organisme, on a noté que les femmes s'impliquant dans les activités et dans les comités de travail *du Centre* possèdent une grande autonomie d'action. Au-delà de la structure formelle et légale qu'est la Collective, les divers comités dans lesquels s'impliquent les femmes représentent de véritables lieux démocratiques et d'échanges, accessibles à toutes les femmes. Espaces privilégiés où s'exprime la participation populaire, c'est à l'intérieur de ces comités que les participantes détiennent une emprise réelle sur les activités de l'organisme et, par le fait même, un pouvoir tangible sur le développement et la consolidation *du Centre*.

La volonté d'amener les femmes à passer à l'action en les incitant à élaborer et à développer des projets constitue une autre façon d'encourager et de faciliter la participation des femmes qui fréquentent l'organisme. Que ce soit par les programmes *d'employabilité* ou par des initiatives personnelles de projets, *le Centre de femmes* représente un tremplin à l'emploi. Comme le dira une informatrice : « Des projets comme le Fonds de lutte contre la pauvreté puis des choses comme ça, c'est les femmes qui démontrent un intérêt puis qui montent elles-mêmes leur projet. » Dans cette perspective, un cheminement est possible, c'est-à-dire que par ses pratiques, l'organisme favorise le développement d'habiletés et de compétences chez les participantes afin de les amener éventuellement sur le marché du travail.

À la lumière des entrevues, il est apparu que malgré les avantages incontestables d'élaborer soi-même un projet ou encore de travailler à un dossier, cette autonomie crée parfois un sentiment d'insécurité. Une informatrice l'exprime ainsi : « On te fait confiance aussi... Ce qui est *ben trippant*, mais en même temps, c'est pas mal insécurisant, *au Centre* c'est qu'on te fait confiance rapidement. »

Rappelons que le rôle des travailleuses dans le soutien à l'implication des participantes et la volonté d'établir des rapports agréables, basés sur une reconnaissance mutuelle, facilite la participation des femmes qui fréquentent l'organisme. L'humanisation des rapports et la démocratisation de cette organisation permet, entre autres, de créer un sentiment d'appartenance et de développer chez les femmes l'affirmation de soi et la valorisation.

Enfin, « dans une région aussi étendue et où la population aussi bien que les centres d'activités sont éparpillés sur le territoire, la mobilité des personnes est un important facteur d'intégration professionnelle, d'accès aux services et de participation sociale » (CSF, 1999 : 42). *Le Centre de femmes* tente de réduire cette problématique en payant les frais de déplacement en plus de régler les dépenses encourues par les frais de garderie. Une attention particulière est également portée aux horaires des femmes ainsi qu'aux contraintes reliées à la conciliation travail et famille afin d'établir la programmation de l'organisme.

3.4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

« Centrés sur la transformation des rapports sociaux, les groupes veulent se soustraire aux modèles productivistes, s'organiser selon les modèles respectant l'échelle humaine où le pouvoir serait horizontal, décentré, circulaire et alternant » (Lazure, 1987). *Le Centre de femmes* se situe dans cette tendance et il privilégie un mode de gestion démocratique.

La Collective, lieu formel de pouvoir, se compose essentiellement de travailleuses et de personnes actives dans la condition des femmes. Selon une informatrice, l'implication dans la Collective est volontaire et dépend des intérêts des femmes. Contrairement à plusieurs autres organismes communautaires, il n'y a pas de siège strictement réservé aux participantes utilisant les services puisque toutes les femmes

sont considérées des participantes par leur vécu de femmes. Par ailleurs, aucun profil particulier n'est recherché quant aux membres de la Collective. Les seuls critères pour y être admises sont : adhérer au féminisme et être une femme. Or, toute femme élue à l'assemblée générale peut être présente à la Collective.

Lieu d'apprentissage, la Collective se veut un tremplin pour acquérir des habiletés et la capacité de se positionner proactives, c'est-à-dire de se confronter au monde. Les membres de la Collective apprennent dans ce lieu et choisissent leurs dossiers au regard de leur passion et de leurs intérêts. Or, est-il juste de prétendre que la complexité et la multiplication des dossiers et des activités de représentation et de concertation d'un organisme ne facilite pas une participation active de toutes les membres ? « Si la professionnalisation élève la qualité de l'intervention en la systématisant et en développant des connaissances et des expertises plus poussées, elle représente toutefois un frein à l'accès des participants-es aux postes de décision et aux postes d'employés-es » (Fournier *et la.*, 1995 : 35). Par ailleurs, les observations effectuées dans l'organisme ont permis de mettre en évidence que plusieurs participantes et bénévoles ne connaissent pas la Collective, ses responsabilités et les modes de prise de décision. Prend-on réellement le temps de former les participantes et de les amener à s'impliquer dans les instances décisionnelles ? Comment le fait-on ? Est-ce que les véritables lieux de pouvoir sont réellement ceux que l'on pense ?

Parallèlement, tel qu'exprimé par plusieurs informatrices *du Centre de femmes*, la Collective ne constitue pas le seul lieu de pouvoir. Les comités de travail, plus ponctuels et concernant des activités spéciales, concrètes et reliées à l'action, semblent rejoindre davantage les femmes qui fréquentent *le Centre*. Aussi, on peut supposer que « c'est plus facile pour les participantes de s'y impliquer et peut-être répondant davantage à leurs intérêts et à leurs disponibilité au regard des contextes et situations qu'elles vivent », souligne une travailleuse. Les femmes qui fréquentent

l'organisme ont ainsi, véritablement, le pouvoir de participer au fonctionnement *du Centre* en participant à ces comités de travail par exemple.

D'un autre point de vue, les entrevues effectuées avec certaines informatrices ont permis de mettre en évidence que l'exercice d'une citoyenneté active ne se limite pas à la participation à des structures décisionnelles. Au contraire, le fait de gagner du pouvoir sur sa vie, d'acquérir de la confiance et de l'assurance pour modifier des choses dans sa vie, être capable de s'opposer à quelque chose, de poser ses limites, de prendre conscience du contexte dans lequel on vit et des modèles prédéterminés du patriarcat, de pouvoir transformer les relations femme/homme, les relations femme/enfant, et ce, dans le quotidien, sont autant d'exemples d'exercices de la citoyenneté. Ainsi, amener les femmes à agir dans leur vie et à intervenir dans leur environnement semble très important pour les travailleuses *du Centre*. L'acquisition d'habiletés sociales de communication telles que poser ses limites et répondre à ses propres besoins par exemple ainsi que leur transposition dans toutes les sphères de la vie (familiale, personnelle, professionnelle) implique le positionnement d'une personne en tant qu'actrice dans son environnement et, par le fait même, agente de changement.

CHAPITRE IV : LES RETOMBÉES DE L'ORGANISME

Cette section porte sur l'impact de l'organisme sur ses participantes ainsi que ses répercussions dans la communauté témiscamienne en général. Basée essentiellement sur les témoignages des participantes et quelques écrits de l'organisme, elle donne un aperçu de la contribution *du Centre de femmes* au développement de la collectivité.

4.1. LES RETOMBÉES POUR LES PARTICIPANTES

Le Centre de femmes, par son mandat et ses visées, a un impact considérable sur la qualité de vie des femmes. En plus d'être un lieu d'appartenance, l'organisme permet aux femmes de se découvrir et de reprendre confiance en elles. Selon une informatrice, *le Centre* « apporte une reconnaissance de ce qu'elles sont. Il apporte une solidarité. » « On apprend à se connaître, on apprend à se valoriser. » Forts importants pour les participantes, ces sentiments de valorisation et d'estime facilitent la prise en charge de leur vie.

Le Centre de femmes est perçu comme un lieu de partage, de rencontre. Une participante l'affirme : « Si c'était pas d'elles, si c'était pas d'ici, je serais toute seule pas mal souvent. [...] C'est une place où j peux me détacher de mes problèmes. » Un des objectifs de l'organisme est sans contredit de briser l'isolement. De plus, pouvoir partager son vécu avec des femmes vivant ou ayant vécu sensiblement les mêmes situations semble reconforter et rassurer. Des liens significatifs et de confiance sont alors créés et les participantes osent s'exprimer, échanger et partager

des parcelles de vie. Effectivement, confirme une autre femme : « On s'aperçoit que toutes les femmes, on vit des petits problèmes puis des *si* puis des *ça*... On se sent pas jugées... [...] on sent vraiment de l'aide. C'est chaleureux aussi, c'est accueillant. » Ainsi, en plus de développer leur solidarité, les femmes développent leur réseau de contacts.

Une autre contribution *du Centre de femmes* au devenir des personnes fréquentant l'organisme est la préoccupation de favoriser leur *empowerment*. Diverses compétences et aptitudes sont développées afin d'apprendre à fonctionner en société, et ce, de façon satisfaisante pour les femmes. Conformément au témoignage d'une femme : « Ça m'a apporté des bons outils dans ma vie personnelle pour me renforcer... dans mon for intérieur, à travailler sur mes faiblesses puis connaître mes forces. » De la réappropriation de ses capacités, de la confiance en soi découle une appropriation de son pouvoir d'action. Il apparaît donc que la qualité de vie de ces femmes, et de nombreuses autres personnes, est directement influencée par la démarche personnalisée de réappropriation de son pouvoir et sa capacité d'être et d'agir en société proposé par *le Centre de femmes*.

L'organisme contribue également au bien-être des participantes en les soutenant et en les outillant dans leur cheminement. Par exemple, lors d'ateliers éducatifs et de certaines actions collectives, différents concepts sont abordés avec les femmes afin de faciliter la compréhension de phénomènes tels que la mondialisation, l'économie de marché, la politique. En plus de transmettre des notions de base, le volet éducatif permet aux femmes de démystifier la complexité de certains sujets. Ces sessions d'information constituent également des moments particuliers pour les participantes d'exercer leur capacité critique et de prendre conscience des multiples discours et paradigmes véhiculés. « À travers la prise de conscience et l'action, ces dernières sont amenées à se responsabiliser face à leur vie, leur environnement et leur milieu » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2000 : 9). *Le Centre de femmes* transmet ainsi une façon de penser et de vivre en plus d'aider et de soutenir les femmes.

Par ailleurs, *le Centre de femmes* est un tremplin à l'emploi puisqu'il en crée et qu'il mène des personnes bien outillées vers le marché du travail. Comme le rappelle une travailleuse, le milieu communautaire : « est un secteur où il y a plein de monde qui travaille, puis déjà en partant, juste au niveau économique, c'est des emplois. » *Le Centre*, en augmentant leur confiance en elles, permet aux femmes de devenir actives, et ce, également en dehors de l'organisme.

En définitive, on peut dire que *le Centre de femmes* améliore la qualité de vie des participantes et, indirectement, de leur entourage. En fait, c'est une philosophie de vie qui est véhiculée et transmise aux femmes qui fréquentent l'organisme. C'est un enseignement de vie qui préconise des valeurs telles, la solidarité, la socialisation et la prise en charge de sa destinée. En plus « d'apprendre à apprendre », comme le souligne une travailleuse, l'organisme veut outiller les femmes et favoriser chez-elles la création et le développement de leurs propres outils pour contrer les intempéries de la vie et les incertitudes quotidiennes.

4.2. LES RETOMBÉES SUR LA COMMUNAUTÉ

« Les Centres luttent donc sur plusieurs fronts à la fois : changer les lois discriminatoires pour les femmes, promouvoir l'équité salariale, la liberté de choix aux plans de la sexualité et de la reproduction, dénoncer la violence sous toutes ses formes, favoriser l'accès des femmes aux lieux de pouvoir, promouvoir des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes, rappeler le rôle social et économique de l'État comme garant du bien-être de la société québécoise, etc. » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 1997b : 1). « Dans le fond, *un Centre de femmes*, c'est : apprendre à être une citoyenne d'une collectivité puis exercer sa citoyenneté. [...] C'est un acte politique l'acte de citoyenneté, mais qui se voit dans toutes les sphères... », souligne une informatrice.

Présentes en tant que citoyennes actives, critiques et solidaires, les femmes qui s'engagent et s'affirment dans des actions collectives développent des capacités et des compétences pour intervenir sur leur milieu puisque : « l'objectif, c'est pas de faire que la femme s'adapte à la société, mais qu'elle intervienne sur la société, sur son environnement pour le rendre plus juste et équitable », spécifie une travailleuse. Encourageant les initiatives de transformation, *le Centre* propose des moyens aux femmes pour changer les choses, les inciter à passer à l'action, et cela, dans toutes les sphères de leur vie (relations femme/homme, mère/enfant, entre autres). Comme le rappelle une informatrice : « La mission *du Centre de femmes*, c'est de renforcer la citoyenneté des femmes. Y a probablement des femmes qui sont passées par *le Centre* qui sont plus actives dans leur communauté maintenant. » Dans cette optique, l'organisme participe au renforcement du tissu social en plus de hausser la qualité des ressources humaines sur le territoire du Témiscamingue.

Le Centre de femmes, par ses actions et ses orientations, influence la communauté du Témiscamingue dans sa globalité. Il cherche à transformer les mentalités et les modèles dans lesquels les femmes sont enfermées afin que la société tienne compte de leur présence. Dans cette perspective, les activités de sensibilisation, d'éducation et de concertation demeurent essentielles afin d'interpeller la population, de faire connaître la situation des femmes et, par le fait même, « d'ouvrir les portes ». En plus de promouvoir et de sensibiliser la collectivité à la condition féminine, *le Centre de femmes* porte un regard critique sur la société. Il vise la conscientisation des femmes afin qu'elles posent ce regard critique sur les modèles et les stéréotypes traditionnels. Selon une informatrice : « Juste la présence des femmes va alimenter notre collectivité sur son indifférence et va donner du pouvoir aux femmes sur l'organisation de leur collectivité. »

Parallèlement, *le Centre* contribue, par la transposition de valeurs féministes et de modes de gestion démocratique, au développement de valeurs sociales d'égalité, de respect, de participation à la vie démocratique, de conditions de travail agréables,

notamment. Lors des pratiques de collaboration et de concertation par exemple, les travailleuses *du Centre de femmes* s'assurent de « contaminer » leurs partenaires afin que ces derniers assimilent et adhèrent à une telle philosophie et ces façons de penser.

Quant à ses retombées sociales directes, disons que *le Centre de femmes* brise l'isolement des femmes et contribue à l'amélioration de leur état de santé, tant physique que mental. En plus de diminuer le nombre de consultations dans le réseau de la santé et des services sociaux et la prise de médicaments, les pratiques de l'organisme « [influencent] la santé mentale de quelqu'un positivement. Ça fait une différence dans des vies » affirme une informatrice. « On se doit de reconnaître que toutes ces entreprises communautaires, nonobstant leur statut social, génèrent des retombées économiques sociales et régionales importantes et contribuent à éviter la dégradation du tissu social et l'accentuation de nombreux problèmes sociaux » (CROAC-AT, 1999 : 109).

Le Centre de femmes, en plus de réduire les maux sociaux, innove et instaure des projets divers aux retombées économiques intéressantes. Tel qu'exprimé par une intervenante : « L'argent qui arrive ici, [...] c'est pas de l'argent du milieu...On est allé le chercher nous-mêmes, donc les retombées sont au Témiscamingue. »

En ce qui a trait à la perception des personnes interrogées quant à l'image *du Centre de femmes*, il semble qu'en général l'organisme soit bien connu. Bien que la majorité de la population connaisse le nom ou son emplacement, peu de gens sont au courant de ses actions et de ses services. Par ailleurs, il apparaît que l'organisme soit sujet à certains préjugés résultant de la méconnaissance de la population quant au mouvement féministe. Comme le souligne une membre de la Collective : « Les gens qui savent pas c'est quoi le féminisme souvent disent : c'est des frustrées. Mais c'est tellement pas ça! [...] C'est la peur de l'inconnu. Ça rejoint les préjugés. » Bien des efforts ont été déployés pour renverser les mentalités et l'on observe plusieurs

avancées, mais il semble que du chemin reste à faire dans l'éducation populaire de la communauté.

4.3. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

« Démocratie exigeante à incarner, repérage et débusquage des rapports inégalitaires, systématisation des contraintes et des scénarios de résistance à la logique technocratique et au credo gestionnaire sont parmi les défis urgents que tentent de relever les groupes de femmes ... » (Guberman *et al.*, 1997 : 72). Ayant acquis une certaine crédibilité et une reconnaissance des acteurs-trices locaux sur le territoire du Témiscamingue et de la région, *le Centre de femmes* continue de se battre sur plusieurs fronts pour améliorer les conditions de vie des femmes. Tel qu'exprimé par une informatrice : « À partir *du Centre*, tu peux faire n'importe quoi dans le fond. [...] Y a rien de trop fou, ou de trop gros ou de trop... *capoté* pour *le Centre de femmes!* »

CHAPITRES V : LES PRATIQUES DE COLLABORATION

« Dans le contexte socioéconomique actuel, les organismes sont appelés à transiger avec de nouveaux acteurs-trices dans le milieu. *Le Centre* s'implique dans des partenariats tantôt pour la réalisation de projets concrets, tantôt pour apporter son expertise en condition de vie des femmes » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 21). L'approche féministe influence directement les pratiques de collaboration de l'organisme. En effet, la volonté de faire connaître et de diffuser les valeurs et les manières de faire *du Centre*, issues de la philosophie féministe, s'exprime dans l'ensemble de ses actions.

Les pratiques de collaboration en ce qui concerne, d'une part, les services donnés et les activités organisées et, d'autre part, la vie de l'organisme seront élaborées dans cette section. L'annexe 7 donne un aperçu des types de collaboration que *le Centre de femmes* entretient, de façon ponctuelle ou encore régulière (annexe 4). Ce chapitre n'a toutefois pas la prétention d'être exhaustif ou encore d'exposer toutes les relations de l'organisme, il vise plutôt à donner un aperçu de la nature et des pratiques de collaboration *du Centre* en exposant quelques exemples. Les modes de sélection des partenaires ainsi que les perceptions de l'utilité de telles pratiques finaliseront ce chapitre.

5.1. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LES PARTICIPANTES ET LES MEMBRES

Cette partie de texte porte sur les collaborations visant à développer ou à améliorer les services et les activités de l'organisme, de façon à mieux répondre aux besoins

immédiats des femmes. D'entrée de jeu, spécifions que certains partenaires de collaboration s'avèrent plus déterminants et plus réguliers que d'autres. Parmi ceux-ci, l'IR, le Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT), la Maison d'hébergement Équinoxe, Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue (CJET) et la SDT, entre autres, alimentent plusieurs types de collaboration.

Un premier type de collaboration relève d'activités ou de projets élaborés et organisés en commun. Afin d'unir leurs forces, différents acteurs-trices locaux s'associent pour organiser des événements ou encore mettre sur pied des projets. Afin d'illustrer de tels propos, voici quelques exemples. Partenaire privilégié, la Maison d'hébergement Équinoxe participe à la réalisation de nombreuses activités tels que JIF, JACV, exercice de sensibilisation, co-animation d'ateliers, entre autres. En plus d'entretenir des rapports réguliers avec cet organisme, étant donné leurs domaines d'intervention, *le Centre* a assumé un contrat de soutien et de gestion financière avec la Maison d'hébergement jusqu'en septembre 2000. « Notre objectif est de maintenir les liens étroits entre les deux organismes pour développer la gestion féministe et maximiser la concertation lors de la réponse aux besoins des femmes » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 21).

Le Centre de femmes a participé, avec le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), à l'organisation d'un forum sur l'entrepreneuriat féminin qui s'est tenu à Rouyn-Noranda à l'hiver 2002. Afin de développer de nouveaux outils, de soutenir l'entrepreneuriat des femmes dans la région et de sensibiliser les leaders locaux aux besoins spécifiques des femmes, *le Centre de femmes* a pour objectif, par le RFAT, de participer à la formation d'un comité régional rassembleur pour gérer des fonds éventuels annoncés par le gouvernement (soutien au développement des régions ressources). Dès lors, de nouveaux partenariats avec le CRDAT et le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) sont à définir.

Enfin, *le Centre de femmes* a également contribué au projet RÉSEAU-LUTION. En partenariat avec le CJET, ce projet consiste à instaurer un local de rencontre (Café Carafon) pour les jeunes. *Le Centre de femmes* s'y est associé pour tenter de rejoindre les jeunes femmes en présentant des ateliers et en faisant de l'éducation populaire. Par son implication au comité de coordination, *le Centre de femmes* participe à l'élaboration des grandes orientations de ce projet. De plus, le Café Carafon sert parfois de lieu de rassemblement lors d'événements spéciaux ou de rencontres particulières.

Le partage d'expertises et de connaissances représente une autre forme de collaboration. *Le Centre de femmes* collabore avec d'autres organismes ou institutions pour partager des informations et des expériences ou encore pour les sensibiliser aux besoins et à la place des femmes. Par exemple, depuis de nombreuses années, les relations avec l'R se multiplient par le biais de sa participation à des formations diverses, par l'échange de correspondance, par la présentation d'analyses politiques sur des dossiers importants et d'actualité. À partir du matériel des entrevues, il ressort que l'R, en plus d'alimenter les réflexions au sein *du Centre*, lui permet d'accroître la qualité des interventions auprès de ses membres et participantes par l'acquisition de nouvelles connaissances. Lors d'une observation d'un café-rencontre, par exemple, il a été spécifié que le contenu de l'atelier provenait du Regroupement provincial.

Des liens sont également entretenus avec Emploi-Québec, notamment dans le cadre du projet de l'accessibilité des femmes aux métiers non traditionnels. À la suite d'une recherche exploratoire sur le terrain afin d'obtenir un portrait d'ensemble et cerner les besoins des femmes dans les usines de transformation des produits forestiers (particulièrement les difficultés encourues par les candidates pour réussir les tests de sélection), une entente a été établie avec Emploi-Québec pour donner des formations aux femmes intéressées : un autre projet à suivre.

La collaboration entre les organismes prend aussi la forme d'orientation de personnes qui nécessitent des services plus spécialisés ou de recherche d'information en ce qui a trait à tout sujet plus complexe. Cette préoccupation d'outiller les participantes en leur faisant connaître les ressources disponibles sur le territoire semble répandue et partagée, selon les dires de plusieurs informatrices, puisqu'on observe une certaine réciprocité dans les relations d'orientation. Autant les institutions privées, publiques, que les organismes communautaires locaux et régionaux représentent, dans cette perspective, des partenaires potentiels.

Par ailleurs, l'appui de certaines organisations ou institutions permet d'organiser des événements ponctuels ou donner de l'ampleur et de la reconnaissance à des activités de sensibilisation et de revendication. Ces collaborations, de court terme, ont lieu lors d'activités spéciales telles la Biennale Internationale d'art miniature et la JACV. Lors de la Biennale de l'an 2000, par exemple, un prix a été décerné avec la mention *Marche mondiale des femmes* à une œuvre exprimant le thème *femmes et pauvreté*. Cet événement a pu avoir lieu, notamment, grâce à l'aide financière des Caisses populaires Desjardins du Témiscamingue et le soutien technique de la Salle St-Augustin Chénier. En ce qui a trait à la JACV, plusieurs dépanneurs démontrent leur appui à la cause des femmes en acceptant de ne pas louer ni vendre de matériel pornographique durant la journée du 21 septembre.

5.2. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LA VIE DE L'ORGANISME

D'autres types de collaboration visent à assurer la survie et le développement de l'organisme en plus de véhiculer la pensée et les valeurs féministes. Dans cette perspective, trois formes de collaboration sont abordées, soit le financement, les demandes et les offres d'appui ainsi que le partage d'expertises.

Le financement englobe les prêts et le partage de locaux ainsi que l'aide financière directe. Le prêt d'équipement s'effectue principalement avec les municipalités et les institutions scolaires, notamment pour des locaux servant à des activités spéciales et sporadiques. En plus de s'impliquer dans des activités telles que les 5 à 7 des conseillères municipales, la MRC offre ses installations et ses locaux pour la tenue d'événements ponctuels. *Le Centre de femmes* partage également des services et des équipements avec la Maison d'hébergement Équinoxe. Par exemple, le Centre de documentation, situé au sous-sol *du Centre de femmes*, est aussi accessible aux femmes de la Maison d'hébergement. Par ailleurs, les locaux *du Centre de femmes* servent également aux réunions de la Collective et à certaines rencontres de la Maison d'hébergement.

Le financement et les subventions, représentant un type de collaboration aux yeux des personnes interrogées, proviennent de partenaires tels que le Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA), la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (RRSSSAT) et d'autres institutions de la santé et des services sociaux. Ce soutien financier permet *au Centre de femmes* de développer et de consolider ses services et ses activités.

Le Centre de femmes collabore également par le biais de lettres d'appui au soutien et au renforcement de projets, notamment en ce qui a trait à la création et au développement d'autres organismes communautaires. À titre d'exemple, soulignons la campagne pour l'augmentation du financement de base des Centres de femmes, au cours de l'année financière 2000-2001, effectuée en collaboration avec les autres Centres de femmes de la région et l'R (les grandes lignes de cette stratégie ont été déterminées en assemblée générale spéciale de l'R). En plus de nombreuses actions collectives, des demandes d'appui ont été sollicitées auprès de la majorité des organismes communautaires du Témiscamingue.

D'un autre côté, *le Centre de femmes* offre ses services à d'autres organismes ou institutions. Comme le souligne une travailleuse : « Souvent dans notre histoire, on est appelé [...] et on est utilisé pour donner un coup de main organisationnel, un coup de main de réflexion. » *Le Centre*, par exemple, a déjà offert un soutien moral et une aide en gestion à d'autres organismes communautaires lors de conflits particuliers entre les membres de la ressource ainsi qu'un support technique et logistique au projet de développement communautaire et d'économie sociale. Dans le second projet, partenaire avec la SDT, le ROCT, le CJET, *le Centre de femmes* a participé au processus d'embauche de deux personnes assumant le développement communautaire et l'économie sociale sur le territoire de la MRC du Témiscamingue. La première, responsable de la permanence du ROCT, fut logée *au Centre de femmes* pendant près d'un an tandis que la seconde fut prise en charge par la SDT. Bien que la permanence au ROCT n'ait pu être maintenue, il s'avère intéressant de souligner que par leur initiative et leur dynamisme, les personnes impliquées ont réussi à créer ces postes avant même que des fonds ne soient octroyés, par les législateurs gouvernementaux, pour le soutien et le démarrage de projets en économie sociale. L'année suivante, les sommes octroyées aux CLD pour mettre sur pied des projets d'économie sociale ont servi à maintenir et à consolider la permanence de la travailleuse de la SDT puisque l'efficacité d'un tel poste avait été démontrée (des fonds pour soutenir les projets ont été obtenus par d'autres sources). Depuis ce temps, des rapports, sous des formes variées, sont maintenus entre ces différents partenaires.

Par ailleurs, lors de collaborations, *le Centre* propose régulièrement l'utilisation d'outils féministes et l'adaptation de certains modes de fonctionnement fondés sur des valeurs de démocratie, d'égalité et de respect, comme ce fut le cas avec le CJET. *Le Centre de femmes* s'assure également que les besoins et les intérêts des femmes sont pris en considération.

5.3. LES MODES DE SÉLECTION DES PARTENAIRES

Les pratiques de collaboration *du Centre de femmes* visant l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des femmes de la communauté, la sélection des partenaires se fait parmi les organismes ou institutions adhérant au même objectif social, ceux-ci étant considérés comme des alliés privilégiés étant donné « qu'ils partagent les mêmes valeurs que nous-autres », souligne une informatrice. Le choix des partenaires s'effectue en fait selon les forces et intérêts des organismes ou les besoins des personnes se présentant *au Centre*. À long ou à court terme, qu'elles soient ponctuelles ou régulières, les pratiques de collaboration ont comme but premier de résoudre les problèmes affectant les femmes ainsi que l'augmentation de leur qualité de vie.

À la lumière des témoignages, il se dégage que ces partenariats et associations sont influencés par les personnes en place dans les organismes. Outre les collaborations formelles et régulières, il semble que les réseaux des personnes qui travaillent ou s'impliquent *au Centre de femmes* déterminent certains partenariats. Tel que mentionné par une travailleuse : « Des fois c'est bien ciblé, bien stratégique, bien politique même, puis d'autres fois, c'est carrément par plaisir d'être avec un autre organisme... »

5.4. L'ÉVALUATION DE LA COLLABORATION

Le souci d'améliorer la qualité de vie des femmes est la première raison exprimée qui mène à collaborer avec divers partenaires. Les liens avec les organismes communautaires ou institutions donnent parfois lieu à des ententes plus ou moins formelles afin que tous les efforts soient dirigés vers un même but : aider et soutenir les personnes dans le besoin.

Un autre motif évoqué afin de développer des pratiques de collaboration est la volonté de se faire connaître. En effet, parmi les priorités de l'année 2000-2001, il est écrit « que *le Centre* [doit faire] connaître les services et actions qu'il mène; que *le Centre* initie des activités pour démystifier la mission *du Centre* au sein de la population » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 3). Conformément au témoignage d'une informatrice : « Quand tu collabores avec quelqu'un, avec un organisme, y se rend compte de qui tu es. Ça démystifie beaucoup, ça fait la promotion *du Centre*. » Parallèlement, on observe un souci de démystifier ce qu'est le féminisme et diminuer les préjugés liés à ce mouvement puisque, rajoute cette personne : « L'objectif, c'est sûr c'est d'aller chercher des collaborateurs pour nous aider, mais c'est aussi sensibiliser les collaborateurs. »

En unissant les efforts de chacune et de chacun, des activités et des projets de plus ample envergure peuvent être mis sur pied. Par ailleurs, de ces échanges entre partenaires peuvent découler des contacts plus ou moins fréquents où les personnes impliquées développent des rapports significatifs qui favorisent tant le soutien mutuel que l'influence réciproque. Selon une travailleuse : « Il faut s'arrimer dans nos pratiques et dans nos regards, mais en même temps, c'est une occasion de contaminer les autres organismes face à l'approche et à l'analyse féministe. » Ainsi, *le Centre de femmes* collabore avec d'autres organismes et institutions afin de transposer les valeurs féministes dans d'autres milieux et, par le fait même, étendre ses actions sur l'ensemble du territoire et rejoindre davantage de femmes.

CHAPITRE VI : LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Cette dernière section porte sur les stratégies *du Centre de femmes* pour influencer le développement de la région, notamment les divers lieux de concertation où il s'implique. Dans le cadre de ce projet, la notion de développement local est abordée, particulièrement, comme étant le rassemblement de divers acteurs-trices de la communauté qui unissent leur volonté et leurs efforts afin d'intervenir dans leur milieu pour en favoriser le développement tant social qu'économique.

Les lieux de concertation ont été regroupés en trois champs d'intervention, soit les lieux de concertation dans le domaine d'action de l'organisme, la concertation avec le milieu communautaire et les espaces de concertation pour le développement en général de la communauté. Les modes de sélection des partenaires seront ensuite exposés ainsi que les perceptions de l'utilité de telles pratiques. Cette partie n'a pas la prétention d'être exhaustive ou encore de présenter tous les types de stratégies d'influence de l'organisme, elle vise plutôt à donner un aperçu de la nature et de ses pratiques en exposant quelques exemples. L'annexe 8 illustre les lieux d'implication *du Centre de femmes* pour l'année 2000-2001.

6.1. LES LIEUX DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ORGANISME

Le Centre de femmes démontre sa volonté d'action par son implication à différentes tables de concertation, comités et regroupements. L'annexe 9 expose les différentes

affiliations qu'entretient *le Centre* à titre de membre. À la lumière des témoignages, il ressort que le fait d'adhérer à une organisation permet d'avoir accès à de l'information. Certaines affiliations s'avèrent plus fructueuses tandis que d'autres semblent moins actives. Les contacts, plus ou moins réguliers selon les circonstances, la disponibilité des travailleuses *du Centre* et l'intérêt accordé à ces lieux de concertation sont entretenus afin de pouvoir, en cas de besoin, bénéficier d'appuis et d'alliés pour, notamment, défendre des dossiers politiques.

De façon plus formelle, *le Centre de femmes* s'implique à des tables de concertation, des comités divers et participe aux réunions de l'R de façon régulière (annexe 8). En plus d'en être membre, *le Centre* s'engage dans ces lieux de concertation en participant aux diverses réunions et en s'intégrant dans différents projets. Par exemple, une travailleuse *du Centre* est présente à la Collective du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF). Par l'entremise de ce poste et de liens plus ou moins réguliers, l'organisme participe à divers projets en plus d'être alimenté de bien des façons : information et formation pour des ateliers (exemple : l'atelier éducatif "obsession de la minceur"), divulgation de constats de recherche, documentation d'analyses politiques, participation à un comité de lecture et journal d'information, entre autres. Le Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT) et les nombreux comités qui en découlent représentent également des espaces de concertation prisés par l'organisme. Le Comité de la condition de vie des femmes, par exemple, a comme mandat d'intervenir dans les grands dossiers de la santé et des services sociaux auprès de la RRSSAT tandis que le Comité de développement socioéconomique s'assure de soutenir la place des femmes dans les lieux décisionnels et d'intervenir dans les dossiers de développement local et régional pour y faire valoir la place des femmes. Selon les orientations de l'R, les événements et les différents dossiers, des comités de travail sont créés. Parallèlement, la Table régionale des Centres de femmes constitue « un lieu de partage d'expertise et de ressourcement pour les Centres et le lien privilégié

avec l'R des Centres de femmes du Québec » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 21).

« L'enracinement des groupes de femmes dans le mouvement féministe leur fournit une assise idéologique et philosophique dont ne disposent pas tous les autres organismes » (CFP, 2001 : 18). L'R « favorise le développement de l'analyse et la vision commune des Centres en fonction de notre base d'unité politique, et il apporte le soutien nécessaire à ces derniers autant lors d'actions de représentation que dans le développement d'outils de tout genre » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2000 : 16). Par son pouvoir de mobilisation et son ampleur, il facilite la consolidation d'un réseau de liens fondamentaux. Il est intéressant de noter que plusieurs informatrices ont souligné la réciprocité de ce processus d'alimentation puisque « on construit ensemble », comme l'a précisé une travailleuse.

Plusieurs lieux de concertation où s'implique et s'engage *le Centre de femmes* se rapportent directement au domaine d'intervention de l'organisme, soit l'amélioration des conditions de vie des femmes, et ce, afin de développer une vision commune et d'affiner les outils d'intervention féministe.

6.2. LES LIEUX DE CONCERTATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

Le Centre de femmes est membre du Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT). Membre fondateur en 1991, il y a été fort actif jusqu'à la fin des années 90. *Le Centre de femmes* a libéré une personne deux jours par semaine pour travailler au projet de développement communautaire et d'économie sociale, en plus d'assumer la responsabilité du poste « femme » au Conseil d'administration du ROCT pendant quelques années. Le ROCT étant, depuis les trois dernières années, moins actif, *le Centre de femmes* y est moins engagé (section 6.6.).

En ce qui a trait à la concertation régionale des organismes communautaires (CROC-AT), *le Centre de femmes* fait partie du Comité de partenariat Régie-Communautaire et était présent au Conseil d'administration de la RRSSSAT (le mandat a pris fin en 2002). L'arrimage entre la vision du milieu communautaire et celle du réseau quant à une politique de reconnaissances des groupes communautaires représente le mandat du premier comité. Concernant la représentation politique à la RRSSSAT, l'organisme, par le biais de deux sièges différents et en alternance dédiés au communautaire et au socioéconomique, voit également à la représentation des femmes et à l'introduction de leurs préoccupations dans la gestion des services en santé et en services sociaux sur le territoire régional. Dès lors, on peut observer qu'en plus d'être actif dans son secteur d'intervention, *le Centre de femmes* tente de consolider les pratiques communautaires, de les faire reconnaître et de faire valoir la place des femmes.

6.3. LES LIEUX DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ

Étant donné que : « c'est souvent les femmes les grandes perdantes dans les grands projets de développement économique au Témiscamingue parce que c'est une région ressource : agriculture, forêt et tout ça, [...] on est beaucoup impliqué dans le développement local, on est à l'affût de ce qui se passe... », précise une informatrice. À la lumière des entrevues et des écrits de l'organisme, il apparaît que *le Centre de femmes* accorde une importance considérable à la représentation politique de la condition féminine. *Le Centre de femmes du Témiscamingue* est perçu, par plusieurs informatrices, comme l'un des Centres de femmes les plus impliqués au Québec dans le développement. Dans cette perspective, les femmes engagées au sein de l'organisme, mais particulièrement les travailleuses, sont présentes et dynamiques dans des instances de développement, tant locales que régionales.

Sans exposer en détail l'historique de l'implication *du Centre de femmes* dans la structure locale formelle de développement de la MRC du Témiscamingue, soit la Société de développement du Témiscamingue (SDT), nous reprendrons ici quelques faits marquants. Dès la fin des années 80, *le Centre de femmes* a sollicité la SADC afin d'obtenir un siège à la Condition féminine : ce qui fut fait. Une dizaine d'années plus tard, l'organisme participe au processus de fusionnement de la SDT et il offre ainsi un appui technique considérable en faisant partie du comité de « ressources humaines ». En dégageant une travailleuse *du Centre* deux jours par semaine pour ce projet de réorganisation, l'organisme « travaillait aux deux niveaux : c'est quoi les valeurs, les orientations de fonctionnement de cette organisation-là [...] et les ressources humaines », mentionne une informatrice. En étant présentes dans les comités de sélection, « les curriculum vitae rentraient ici [au Centre], toutes les informations sur les postes c'était moi qui les donnais. Les comités de sélection négociaient à partir de nos outils puis on a commencé à introduire des outils d'offre de services plutôt que de profil [...] ainsi que des principes *d'à compétences égales*, on engage une femme », renchérit cette femme. Donc, force est d'admettre que les travailleuses *du Centre de femmes*, en étant proactives, se sont imposées dans ces lieux décisionnels en plus de transposer leur approche de gestion, leurs outils et leurs valeurs féministes.

L'importance d'être présentes à ces instances s'explique, entre autres, par le souci d'amener des femmes aux postes décisionnels et, par le fait même, de faire valoir la place des femmes. Selon une informatrice : « On allait revendiquer pour tenir compte des besoins des femmes dans l'organisation de notre milieu puis tenir compte du fait qu'il devrait y avoir des femmes là puis ouvrir des portes. » En plus de jouer un rôle de « chien de garde » dans ces instances de développement, *le Centre de femmes* vise la promotion de certaines valeurs telles que : « Des valeurs d'éducation populaire, des valeurs de fonctionnement égalitaire, de participation ... Alors on est un peu là pour ça aussi parce que veux, veux pas, [la SDT] est beaucoup une instance de développement économique. », rapporte une femme. Par

ailleurs, l'implication de l'organisme dans toutes les sphères de développement suppose une recherche d'appui des divers acteurs-trices du milieu.

Ceci étant dit, il s'avère intéressant de souligner que le siège à la Condition féminine, obtenu en 1998, le fut également au CLDT. Cependant, dans les faits, la structure particulière de guichet unique de la SDT est composée d'un seul conseil d'administration, soit un seul lieu d'influence, « pour nous c'est important qu'existe formellement le siège à la Condition féminine dans les deux structures », confirme une travailleuse. Il semble que, politiquement, la distinction entre ces deux entités soit importante afin qu'il y ait une représentativité provinciale du nombre de femmes dans les CLD et les SADC. Cette stratégie, bien qu'elle soit informelle, met en évidence l'intérêt et certains enjeux visant à amener les femmes dans des instances décisionnelles.

Dans un autre ordre d'idée, on observe que *le Centre de femmes* s'implique dans des lieux de concertation d'économie sociale tels la Commission en développement des collectivités, le Comité local d'économie sociale (CLES), le Comité régional d'économie sociale et, découlant de ce dernier, le Comité bipartite (analyse et accréditation des organismes en aide domestique) (annexe 9 : mandat de chaque association). Le cas du CLES illustre la participation *du Centre* dans de tels espaces de concertation. Ce comité fut créé à la suite d'une demande du Centre local d'emploi (CLE) du Témiscamingue d'identifier de façon formelle les entreprises d'économie sociale. En partenariat avec le CLE, la SDT et la Commission en développement des collectivités, *le Centre de femmes* a participé à l'évaluation et à l'accréditation d'entreprises témiscamiennes répondant aux critères et véhiculant les valeurs d'économie sociale.

Comme il a été mentionné précédemment, *le Centre de femmes* a eu une influence déterminante dans ces lieux de concertation en étant proactif quant au processus de réflexion et de définition des valeurs et principes véhiculés par l'économie sociale. *Le*

Centre siège actuellement à ces comités afin de défendre les valeurs de l'économie sociale telles que véhiculées par les groupes de femmes. « La décentralisation fait apparaître de nouveaux lieux de pouvoir où il faut s'assurer de porter la préoccupation des femmes au CLD et au CLE et introduire des valeurs économiques nouvelles surtout par le biais de l'économie sociale : notion de rentabilité sociale, gestion démocratique du milieu de travail, embauche majoritaire de femmes, conditions de travail décentes, etc. » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 1998 : 23). Cette stratégie *du Centre* de transposer des valeurs sociales dans le domaine de l'économique révèle la volonté de ces femmes d'améliorer la qualité de vie autant des femmes que des hommes.

Il est intéressant de mentionner que *le Centre de femmes*, en demandant de représenter le CLD au Comité régional d'économie sociale (au lieu d'occuper le poste à la Condition féminine) a, par le fait même, libéré un siège à la Condition féminine pour laisser la place à d'autres femmes. Bien qu'elle soit informelle, cette stratégie réfléchie a eu pour conséquence d'augmenter le nombre de femmes dans cet espace de concertation et par conséquent, d'accroître la représentativité des femmes.

En plus d'être présent à la SDT et aux divers comités reliés à l'économie sociale, l'organisme est présent au Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue (CRPMT), au Comité de partenariat Régie-Communautaire et au Comité de la condition de vie des femmes du RFAT (sections précédentes). *Le Centre de femmes* a aussi été impliqué dans des projets et moments de concertation avec le CRDAT (par l'entremise du RFAT particulièrement) et Défi 2000. L'organisme se retrouve également à la Table locale en santé mentale afin de jouer un rôle de vigilance et de « chien de garde » quant à la préservation de l'autonomie et des expertises des groupes communautaires. Composé de différents acteurs régionaux, le CRPMT a pour mandat « de gérer les CLES de chaque territoire de la MRC en fonction des directives ministérielles et des particularités locales et régionales » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 22). Une représentante *du Centre de femmes* y

siège aux dossiers de la Condition féminine. Défi 2000, quant à lui, constitue un comité local composé de personnes du milieu provenant de champs d'activité différents. Ces acteurs-trices se réunissent afin de participer au développement de la MRC du Témiscamingue. Des soirées d'information et des formations ponctuelles sont également organisées. Par ailleurs, la Table sectorielle en santé mentale pour la MRC du Témiscamingue, ayant pour mandat l'organisation d'un réseau intégré des services de santé mentale sur le territoire du Témiscamingue, constitue un lieu important pour *le Centre de femmes*. L'organisme y est présent « pour apporter la réalité des femmes dans cette problématique et pour faire reconnaître son expertise en matière de santé mentale » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 20).

Somme toute, il apparaît que les pratiques de collaboration et de concertation, rassemblant différents acteurs-trices qui partagent une même préoccupation afin d'atteindre un objectif commun sont interreliées : l'une amenant l'autre. À la lumière des entrevues, il ressort que les personnes créent des liens et qu'elles deviennent plus enclines à développer des collaborations. En ce qui concerne spécifiquement les lieux de concertation et la représentation politique, il semble que les femmes allant défendre des dossiers ou partager leurs expertises en condition féminine considèrent qu'il y a une réceptivité relative de leurs messages. Cette concertation peut s'avérer complexe étant donné que les personnes présentes, issues de différentes sphères d'activité, ne véhiculent pas les mêmes discours ou n'emploient pas le même langage. Certains dossiers sont considérés comme plus difficiles à présenter et à défendre selon les personnes réunies. D'après la majorité des témoignages entendus, la crédibilité des représentantes *du Centre* relève du dossier traité, de la réputation et des expériences que la personne aura acquises tout au long des années. En effet, les femmes qui sont présentes dans ces lieux depuis un certain temps, « ayant fait leurs preuves », ont acquis une reconnaissance des autres acteurs-trices.

6.4. LES MODES DE SÉLECTION DES LIEUX D'IMPLICATION ET LES RESSOURCES Y ÉTANT AFFECTÉES

Comme le fait remarquer une travailleuse : « On est un des seuls Centres de femmes à faire autant de socioéconomique parce que ça fait partie de nos pratiques. » Le choix des lieux de concertation semble fait, d'une part, en fonction des orientations de l'organisme et, d'autre part, au regard des intérêts des travailleuses. Quant aux orientations *du Centre*, la sélection des espaces de concertation s'effectue, dans un premier temps, en fonction du mandat et des priorités de l'organisme de manière à fournir des solutions ou des pistes pour répondre aux besoins des participantes de l'organisme. Dans un deuxième temps, les lieux de concertation concernant le développement de la communauté sont privilégiés afin de mettre les femmes en scène et pouvoir intervenir sur la société. En ce qui concerne les intérêts des travailleuses, comme le mentionne une informatrice : « On va essayer de travailler avec la passion et les intérêts des travailleuses dans la mesure du possible. C'est de permettre aux travailleuses de développer leur potentiel. » Les rencontres de la Collective, les réunions d'équipe et les comités de travail étant considérés comme des moyens d'amener les femmes vers l'exercice d'une citoyenneté active, il en est de même concernant les lieux de concertation. Toutefois, la disponibilité des personnes influence grandement le choix des tables et des instances où les femmes peuvent être présentes.

L'implication dans des lieux de concertation et la représentation politique se font essentiellement par les travailleuses. Il n'y a pas de personne attitrée à la représentation, contrairement à plusieurs autres organismes communautaires, puisque la majorité des travailleuses s'y consacrent. Toutefois, on a observé que les travailleuses ayant le plus d'ancienneté au Centre sont davantage engagées dans la concertation (y consacrent plus de temps). Comme le signale une informatrice : « Ce

qu'on a remarqué, si la tendance se maintient *au Centre*, c'est que plus tu travailles longtemps *au Centre*, plus tu fais des représentations. »

Par ailleurs, le temps consacré à la concertation, comparativement aux autres tâches, varie selon les travailleuses. Quelques informatrices nous ont révélé que la majorité de leur travail consistait en de la représentation et de la concertation bien qu'il soit difficile de l'évaluer. Il faut dire que *le Centre* accorde une grande importance aux pratiques de concertation et aux représentations politiques. Le volet de revendication et de concertation est aussi présent que le volet de service.

6.5. L'ÉVALUATION DE LA CONCERTATION

« Les tables de concertation où *le Centre de femmes* siège permettent une meilleure cohésion des actions entre les groupes y participant. [...] Les efforts fournis dans ces lieux contribuent à long terme à faire bouger les choses en faveur des femmes » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 20). Un premier apport de la concertation est donc la création de solidarités entre différents acteurs-trices qui unissent leurs efforts pour atteindre un même but. Selon une informatrice : « C'est beaucoup là où on va se renforcer dans nos positions. » « Alors là, t'as pas toutes sortes d'actions disparates dans le milieu ou d'actions répétées », renchérit une autre personne.

Les pratiques de concertation sont considérées comme des lieux privilégiés pour développer « un rapport de force...T'es pas trois travailleuses *du Centre de femmes* qui défendent une affaire, c'est tout un mouvement », précise une femme. Force est de constater que le ralliement d'acteurs-trices autour d'une vision commune donne force et vigueur, pouvoir et influence.

Le Centre de femmes multiplie ses actions de concertation afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des femmes et de faire valoir leur place. Ces activités de représentation et de concertation s'avèrent importantes puisqu'elles

représentent les moyens préconisés pour faire avancer la lutte des femmes. Ces pratiques de concertation, en plus de sensibiliser au vécu des femmes, servent de tremplin aux représentations féminines, c'est-à-dire à l'expression de leurs besoins, leurs intérêts et leurs espérances. « Chien de garde », *le Centre de femmes* veille aux intérêts de cette portion de la population.

La volonté de faire circuler l'information entre les différents organismes et institutions est une autre raison évoquée afin de développer des pratiques de concertation. Les lieux de concertation servent à échanger sur des façons de faire et à partager des outils ou toute expérience pertinente avec les autres acteurs-trices présents. Ce partage d'expertises permet d'accroître les connaissances de l'organisme. Le fait de pouvoir débattre et d'apporter des visions différentes contribue à bonifier les interventions tout en permettant d'élaborer une vision commune pour améliorer les conditions de vie de la population témiscamienne.

La concertation aide à faire connaître l'organisme et permet de repérer les expertises des autres organismes. Comme le met en évidence une travailleuse : « Ça fait partie de la grande amitié qui fait qu'à travers ces dossiers, t'apprends à te connaître, à connaître d'autres compétences, où sont les compétences et donc à les utiliser. » Parallèlement, « on apprend à se respecter parce qu'eux autres ont des préjugés contre le communautaire, autant nous autres on en a par rapport au réseau. Alors, on apprend à se connaître sur ces tables », ajoute une autre personne. On observe donc que les pratiques de concertation permettent, notamment, de démystifier son organisme en plus de diminuer les préjugés.

6.6. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET CONTEXTUELLES DE LA CONCERTATION

La multiplication des lieux de concertation et la complexification des dossiers engendrent certaines difficultés. Une informatrice le rappelle ainsi en entrevue :

« Toutes ces représentations-là, ça exige des préparations, des lectures, des recherches puis beaucoup de temps. [...] C'est plus si accessible que ça aux membres bénévoles de la Collective... Ça commence à être de moins en moins accessible. » Les contraintes reliées à la concertation restreignent considérablement le choix des représentantes de l'organisme dans des lieux décisionnels en plus d'augmenter le temps et les énergies consacrés à la préparation des dossiers.

À ces difficultés s'ajoutent les limites personnelles des actrices. Tel que souligné par une travailleuse, être présente dans plusieurs lieux de concertation et défendre des dossiers requiert certaines compétences qui poussent les personnes à surmonter leurs propres limites personnelles : « Oui, je me prépare, mais il faut que ça corresponde à qui je suis, comment je suis capable de dire les choses puis de ne pas m'en vouloir si je n'ai pas osé. » Il semble également que les moments de concertation, lieux mixtes par rapport au sexe et à la mission (sociale et économique), alourdissent encore la tâche des représentantes *du Centre*.

Par ailleurs, le fait d'être impliquée dans un organisme féministe génère encore plus de difficultés. Une travailleuse l'exprime ainsi : « Parfois tu es étiquetée comme féministe et tu es porteuse de cette image-là dans tes sphères de vie, dans les lieux où tu vas puis c'est pas toujours facile... » Le féminisme, terme amplement galvaudé, semble susciter encore de nos jours maints préjugés.

Il s'avère essentiel de soulever un autre frein à la concertation communautaire, soit la difficulté de mobiliser les gens. En plus d'un essoufflement des personnes impliquées dans ce type de démarche, puisqu'on remarque que les mêmes personnes se retrouvent dans les différents lieux de concertation, on observe que la relève ne s'engage pas facilement. Le ROCT par exemple, issu de la Loi 120 et des enjeux de l'époque, a été mis sur pied pour répondre à un besoin ponctuel dans un contexte particulier. À ce moment-là, le taux de participation était considérable et les initiatives novatrices. Maintenant, quelques années plus tard, il semble qu'il n'y ait

pas d'événement jugé assez mobilisateur pour réunir et raffermir cette structure. Par ailleurs, la concertation pose la question de savoir comment rallier autant de points de vue si disparates et des approches différentes dans un contexte où les enjeux sont complexes et multiples. En effet, les questions d'argent et les guerres de clochers tiraillent les organismes communautaires et restreignent les pratiques de concertation.

6.7. LES STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE L'ORGANISME

En plus de la présence formelle à des lieux de concertation, les actions collectives initiées et entreprises par *le Centre de femmes* constituent une façon d'influencer le développement local de la MRC du Témiscamingue. Actions militantes, lettres de revendication, pétitions, campagnes de sensibilisation, dépôt de mémoires de dossiers politiques litigieux, notamment, sont autant d'actions qui font que l'organisme, par sa préoccupation de changer les mentalités et les discours, est un agent de développement. Ces revendications politiques, situées dans un mouvement de militantisme, supposent que les personnes engagées croient et soutiennent la mission *du Centre*.

Le Centre de femmes est reconnu pour ses actions militantes et son dynamisme sur le territoire témiscamien. L'année 2000-2001 a été témoin de multiples actions collectives. Un bon exemple de ce type d'action est la campagne d'augmentation du financement de base de l'organisme, car celle-ci a donné lieu à de nombreuses actions et moyens de revendication. « Nos actions ont consisté en une pression douce et constante, une bonne visibilité et une occasion pour les membres et les participantes de mener une action collective » (*Le CCFT/Centre de femmes*, 2001 : 27). Dans cette optique, on nota : l'envoi de télécopies à la ministre d'État à la Santé et aux Services Sociaux, à M. Rémy Trudel, à la ministre déléguée de la Santé et des Services sociaux; des visites au député local pour le sensibiliser aux

revendications *du Centre*; une journée portes fermées et une journée porte-voix où tous les Centres de femmes de la région ont rencontré M. Trudel, entre autres. Les actions collectives incitent à l'action et créent une solidarité féminine fort importante dans un processus d'intervention sur son milieu.

Les entrevues et les observations effectuées dans l'organisme ont permis de mettre en évidence que par ses volets éducatifs et ses actions collectives, *le Centre de femmes* a pour mission de « préparer les femmes à devenir des citoyennes actives. » Cette préoccupation quotidienne devient une autre contribution au développement local puisqu'elle influence la vie de nombreuses femmes et, par le fait même, l'ensemble de la population.

La préoccupation de transférer des outils de gestion et des façons de faire correspondant aux valeurs féministes dans d'autres milieux a été soulignée à plusieurs reprises au cours de la section précédente. Le souci d'introduire et de sensibiliser aux valeurs sociales dans des espaces de concertation ou encore de transposer ces valeurs ou modes de gestion dans d'autres organismes ou institutions représente sans conteste une stratégie pour influencer le développement de sa communauté.

D'un autre point de vue, le fait d'innover et de développer plusieurs projets dans la région tels que l'accessibilité des femmes aux métiers non traditionnels, l'instauration du premier SEMO-FEMMES dans la région, l'implication dans l'organisation du Congrès en entrepreneurship du CRDAT et les micro-entreprises constituent autant de projets d'emplois par lesquels l'organisme contribue au développement de la communauté. Par ailleurs, la volonté de garder les femmes et les enfants au Témiscamingue en soutenant de nouvelles ressources sur le territoire témiscamien inscrit également les actions *du Centre de femmes* dans une perspective de développement local.

6.8. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

« Plus spécifiquement, en ce qui concerne la participation des femmes aux affaires publiques, les revendications féministes touchent principalement trois aspects : l'accès des femmes aux postes représentatifs, la représentation politique des femmes et la prise en considération de leurs intérêts et de leurs besoins par les pouvoirs publics » (CIAFT, 1997 : 3). En plus de faire valoir la place des femmes, *le Centre* a obtenu des gains inestimables tels des changements de mentalité, l'acquisition d'une crédibilité considérable, la création de réseaux importants ainsi que la possibilité de mettre les femmes en scène. « Le plus important pour *le Centre*, est le fait que ses représentantes sont devenues incontournables et pas juste des incontournables par voie de revendication, mais par voie de crédibilité », spécifie une membre.

BIBLIOGRAPHIE

Le CCFT/Centre de femmes de Ville-Marie (2001), *Rapport d'activités 2000-2001*.

Le CCFT/Centre de femmes de Ville-Marie (1999), *Rapport d'activités 1998-1999*.

Le CCFT/Centre de femmes de Ville-Marie (1997), *Règlements généraux*.

Le CCFT/Centre de femmes de Ville-Marie (1993), *Rapport d'activités 1992-1993*.

Le CCFT/Centre de femmes de Ville-Marie (1984), *Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration*.

Le CCFT/Centre de femmes de Ville-Marie (1982), *Rapport d'activités 1981-1982*.

LE CIAFT (1997). *Les femmes au cœur du développement régional ?*, Montréal.

LE COLLECTIF TÉMISCAMIEN (1988). *Vie et histoire des femmes au Témiscamingue*, Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec et du Canada.

LA CROAC-AT (1999). *Profil des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue. Impact social et économique*, Rouyn-Noranda, document pour les domaines de la santé et des services sociaux.

LE CSF (2000). *Les femmes et le développement local et régional : au cœur des décisions*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec.

CSF (1999). *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue*, Montréal, Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

L'ENTRETOISE DU TÉMISCAMINGUE INC. (2001). *Rapport d'activités du 1er avril 2000 au 31 mars 2001*.

FOURNIER et al. (1995). *Regard sur la culture organisationnelle communautaire : deux études de cas*, rapport de recherche, Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

GUBERMAN et al. (1997). *Innovations et contraintes des pratiques organisationnelles féministes*, Rapport de recherche, Montréal, Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

LAZURE, J. (1987). « *Le sens des nouvelles pratiques* », *Animation et culture en mouvement. Fin ou début d'une époque ?* Sillery, PUQ, p. 231-203.

LE SACA (1997). *État de la situation de l'intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires autonomes*, Québec, Gouvernement du Québec.

RENÉ et al. (2001). *Les organismes communautaires au Québec : des pratiques à la croisée des chemins*, Montréal, Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

ANNEXES

ANNEXE I : LES 17 PROPOSITIONS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME DE 1981

1. Que les femmes se fassent inscrire dans le registre téléphonique sous le nom dont elles s'identifient, afin de faciliter la communication ;
2. Que la JIF soit ouverte aux hommes ;
3. Que, suite à la Journée des femmes, celles-ci soient invitées à garder ou prendre leur nom de fille ;
4. Que des cours de sexualité soient offerts aux adultes ;
5. Que des cours d'éducation sexuelle adaptés soient offerts aux enfants ;
6. Qu'un service d'éducation (information du service) soit offert au couple et à la personne seule pour faciliter la ménopause ;
7. Que les soins médicaux soient humanisés, surtout lors de l'examen gynécologique ;
8. Que l'homme s'implique dans la résolution des problèmes de famille ;
9. Qu'on appuie le projet de garderie ;
10. Qu'il y ait plus de publicité pour les cours de niveau collégial offerts aux adultes ;
11. Qu'il y ait un Centre de femmes pour recevoir de l'information, rencontrer des personnes-ressources et recevoir certains services ;
12. Que les femmes se regroupent pour protester contre la violence et la pornographie dans les films ;
13. Que des cours d'auto-défense soient donnés aux femmes et aux enfants à l'école ;
14. Qu'on appuie le Conseil du Statut de la Femme pour enlever la publicité sexiste ;
15. Qu'il y ait un Centre de refuge pour les femmes violentées ;
16. En attendant le Centre de femmes, qu'on demande un Tel-Aide ouvert 14 heures sur 24 pour le Témiscamingue ;

17. Qu'il y ait un comité permanent sur la Condition féminine dont le rôle serait : acheminer les recommandations aux divers groupes concernés; être le « chien de garde » de la solidarité féminine au Témiscamingue.

ANNEXE II : LES CHARTES DU CENTRE DE FEMMES DU TÉMISCAMINGUE

CHARTRE 1 (1982)	CHARTRE 2 (1993)
- Travailler à l'amélioration de la condition féminine : - en jouant un rôle éducatif auprès des femmes, - en sensibilisant la population aux besoins des femmes, - en appuyant la promotion de projets, de revendications, d'initiatives susceptibles d'améliorer la qualité de vie des femmes.	Accompagnement : les travailleuses accompagnent les femmes qui ont été victimes de violence, d'une rupture ou d'agression sexuelle dans leurs démarches auprès des avocats-es, agents-es sociaux ainsi qu'à la cour.
Acheminer les recommandations, issues de la Journée internationale des femmes, aux divers organismes concernés.	Relation d'aide : les travailleuses aident les femmes par des suivis individuels dans leur cheminement après avoir subi des épreuves difficiles telles que la violence conjugale, les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel et autres difficultés.
Être un « chien de garde » de la solidarité féminine au Témiscamingue.	Soutien : les travailleuses soutiennent les femmes victimes de violence (conjugale et autres), d'agressions sexuelles, ruptures, de harcèlement ou autres, en apportant un support moral ainsi qu'en les dépannant en leur offrant du soutien matériel tel que service de transfert en maison d'hébergement et dépannage alimentaire (maximum de 100 \$ par femme pour faire une épicerie).
Être l'initiateur de projets visant à favoriser et améliorer la condition féminine.	Écoute active : les travailleuses sont habilitées à effectuer de l'écoute active soit par téléphone ou en personne auprès des femmes en difficulté.
Organiser la Journée internationale des femmes.	Service d'urgence : les travailleuses et bénévoles <i>du Centre de femmes de Ville-Marie</i> interviennent 24 heures sur 24 dans des situations d'urgence de violence conjugale ou d'agressions sexuelles sur référence des policiers et du Centre de Santé de la région. Elles disposent d'un système de télé-avertisseurs.

ANNEXE III : SYNTHÈSE DE L'HISTORIQUE DU CCFT /CENTRE DE FEMMES

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1981	- JIF - Formation du comité provisoire - Formation de différents comités de travail : éducation, information, santé, etc. (jusqu'à ce jour, selon les projets)	- Activités de sensibilisation à la condition féminine à la radio (jusqu'à ce jour) - Amorce du Colloque femme et auto-santé - Souper « pauvre nulle part » : (causerie jusqu'en 1986-87)	- Liens avec le CSF (jusqu'à ce jour) - Appuis au projet de la garderie - Pression pour la réinstallation des réémetteurs au Témiscamingue	
1982	- Première réunion générale : adoption des règlements généraux, élections du comité d'exécution, et autres - Demande d'incorporation - Acquisition du local <i>du Centre</i> - Embauche de certaines bénévoles (par le PDCC)	- Accueil, orientation et information (jusqu'à ce jour) - Parution dans les journaux (jusqu'à ce jour) - JIF (jusqu'à ce jour) - Activités de financement : vente de billets, de macarons (jusqu'en 1986-87) - Cours de wendo - Amorce du Projet soutien aux femmes en difficulté : réseau de bénévoles - Marche « Nuit sans peur », accompagnée du dossier pornographie (jusqu'à ce jour) - Sondage sur la violence faite aux femmes - Films et discussions (violence et pornographie)	- Lettres de demande, de revendications diverses (jusqu'à ce jour) - Collaboration avec les intervenants du SPL, avec le Service de l'éducation des adultes : papeterie; SQ : projet Soutien aux femmes; CLSC : colloque auto-santé; Alternative pour elle de R-N : orientation ou transfert de cas; CRSSS et le CSSF : subventions et soutien aux projets (jusqu'à ce jour pour différents projets) - Sensibilisation auprès de la SQ, la clinique externe de psychiatrie, l'urgence, l'aide juridique, l'aide sociale, entre autres	- Consolidation du comité - Rayonnement local

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1983	- Assemblée générale spéciale : remise en question de la structure organisationnelle - Formation d'un réseau de bénévoles pour femmes victimes de violence - Ouverture de jour seulement	- Souper-bénéfice, Soirée ouverte Hébergement pour femmes en difficulté (jusqu'en 1997) - Colloque sur la pornographie - Journée d'orientation : organisation - Formation en relation d'aide pour les bénévoles : soutien aux femmes en difficulté - Amorce du Centre de documentation - Colloque : Femme et auto-santé	- Pression pour l'embauche d'un organisateur-trice communautaire au CSSF - Participation à la Table de concertation régionale (jusqu'à ce jour, sous des formes différentes) - Collaboration avec le Centre d'accueil Duhamel - Implication au C. A. du CAT	Mise en place d'un réseau de bénévoles pour le soutien aux femmes en difficulté
1984	- Tenue de statistiques : problématique - Embauche d'une personne permanente à temps partiel - Transfert des mandats entre l'ancien et le nouvel exécutif - Rénovations	- Journée d'orientation de la Table de concertation régionale - Suivi du Colloque femme et auto-santé - Brunch-causerie - Marché aux puces - Rencontre avec les intervenants-es sur la prévention du suicide au Témiscamingue	- Participation au colloque de l'R : adhésion et collaboration (implication jusqu'à ce jour) - Lettres d'appui à la MDJ, REPAT, Projet Scierie Beltem - Présence au C. A. du Centre d'accueil Duhamel - Pétition : éclairage de Ville-Marie (Marche Nuit sans peur) - Implication et collaborations avec le CAT, Planning, Prévention suicide, et autres	Instauration de SEMO-FEMMES

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1985	- Consolidation de la permanence : subvention du M.A.S. - Modification des règlements généraux : changement dans la structure et organisation des comités de travail, C. A., rôles des membres - Ouverture du lundi au jeudi, fermeture le vendredi	- Brunch-rencontre avec le député Desjardins - Kiosque d'information à la Semaine de la santé mentale - Formation PACTE - Mise sur pied officielle du Centre de documentation JACV (jusqu'à ce jour)	- Rencontre avec des femmes de Témiscaming - Collaboration avec la CSLT - Participation au bottin des ressources régionales	
1986	Restructuration du C. A. : conflits entre membres et travailleuses	- Dépliants promotionnels et campagne publicitaire - Participation au Colloque d'intervention féministe, au Sommet socioéconomique - Amorce du projet : Histoire des femmes du Témiscamingue - Formation : Défense des droits - Instauration du service de prêts (jusqu'à ce jour, sous des formes différentes) - Projet réintégration professionnelle (jusqu'en 1988)	- Marrainage du Regroupement des personnes ressources en planning et sexualité - Adhésion formelle au RFAT (jusqu'à ce jour) - Soutien à l'APEHT	

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1987	- Modification aux règlements généraux : changement de l'année financière, les employées peuvent siéger au C. A. - Embauche d'une deuxième employée	- Souper-conférence sur la violence faite aux enfants - Participation au Congrès régional pour l'accès des femmes aux métiers non traditionnels - Formations : Nutrition et sevrage, l'art de l'allaitement, dépression, l'alcoolisme et toxicomanie, et autres	- Visite <i>du Centre</i> par des femmes autochtones et un représentant-e du CSSF - Implication au C. A. . de l'R (jusqu'en 1988) - Marraine en allaitement maternel - Affiliations : REPAT, RFAT, CAT, l'R (jusqu'à ce jour)	
1988	- Modifications aux règlements généraux : réorientation vers les objectifs premiers et refus d'un no. de charité - Élaboration de contrats de travail - Embauche d'une secrétaire à temps partiel	- Collectif témiscamien : « Vie et histoire des femmes au Témiscamingue » (livre) - Colloque Vie et histoire des femmes - Formations : sur le suicide, les nouvelles techniques de reproduction, l'aide sociale, cours albatros, et autres	- Rencontre d'information avec les agents-es de la SQ - Liens réguliers avec les femmes autochtones de Winneway, Kipawa-Woolf Lake et de Notre-Dame-du-Nord (pour la JIF de 89)	
1989	Acquisition de matériel : papeterie	- Atelier d'écriture : catalogue - Formation : relation d'aide, clinique d'impôts fédéral et provincial, actions collectives - Participation au Colloque psychosocial des femmes, - Amorce du mini-centre d'aide technique	- Dépôt collectif à l'R : financement - Implication au Comité d'aide au développement économique (jusqu'à ce jour à la SADC), au Comité de planification en santé mentale - Participation à une étude sur les organismes du milieu et les CLSC	- Obtention du siège à la Condition féminine à la CADCT - Création d'un bottin de ressources

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1990		- Thérapie radicale - Journal l'Éventail : la voix des femmes au Témiscamingue - Formations : Lobbying et communication, l'approche du développement local, et autres - Colloque: Qualité de vie	Collaborations avec : l'AFEAS, les Filles d'Isabelle, MAM, MFC, SAAT, SEMO pour le journal; avec les MRC et les chambres de commerce pour la présentation des femmes d'affaires du Témiscamingue	
1991		- Jardin communautaire (jusqu'à ce jour), capsules en santé mentale, cuisines collectives - Cafés-rencontres (jusqu'à ce jour) - Atelier : Obsession de la minceur (jusqu'à ce jour) - Formations : Défense de droits, réforme du MSSS, C. A., etc. - Colloque : Les femmes et la pauvreté	- Participation à la Table sectorielle en santé mentale (jusqu'à ce jour) - Affiliations avec le ROCT (jusqu'à ce jour, mais sous des formes différentes) - Participation à la CROC-AT (jusqu'à ce jour, mais sous des formes différentes)	Participation à la création du ROCT et de la CROC-AT
1992	- Création d'une nouvelle Charte : refus de modifier la 1^{re} Charte en altérant la mission de l'organisme - Demande d'un no. de charité - Comité de développement local	- Formations : Stratégie politique, les préjugés, entre autres. 5 à 7 portes ouvertes - Organisation du 10e anniversaire - Lancement régional : Initiatives des Centres de femmes en matière d'autonomie économique - Formation : Gestion de commerce	- Affiliation avec le CRDAT - Participation à la campagne d'objection à la délation des personnes assistées sociales - Pressions contre les coupures de l'assurance emploi, revendications pour les logements sociaux, entre autres - Participation au Comité développement régional (RFAT)	Participation au processus de fusion de la SDT

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
			- Obtention, avec d'autres groupes de femmes, d'une représentante à la RRSSAT et réintégration du poste à la Condition féminine à la RRSSAT; participation à l'Assemblée régionale - Collaboration avec le Cégep de R-N pour la formation de gestion	
1993	- Modifications à la Charte 2 : précision des objectifs - Réflexion sur le fonctionnement et l'évaluation du C. A.	- Rencontre de sensibilisation à la violence conjugale - Kiosque au Salon du commerce, exposition « Femmes d'invention » - Recherche et Colloque sur l'intégration des femmes aux instances décisionnelles - Formation des bénévoles	- Soutien au FCPASQ, à la campagne de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, opposition au projet de bénévolat obligatoire, et autres - Participation à la journée portes ouvertes de la MDJ - Participation au comité consultatif de la SQ	Recherche et Colloque sur l'intégration des femmes aux instances décisionnelles dans le développement local
1994	Élaboration d'une convention de travail et création d'outils pour l'évaluation du fonctionnement interne <i>du Centre</i>	- Système d'urgence des télé-avertisseurs (jusqu'en 1997) - Projet : Leaders témiscaminennes - Formations : Communication et lobbying, dév. local, et autres - Colloque : Relève féministe - Atelier : Les sentiers de l'autonomie, Antidote (jusqu'à ce jour) - Projet : Jeunes femmes (photo-roman)	- Collaboration avec la MDJ pour le photo-roman - Affiliation avec l'ACEF - Participation au Comité de la condition de vie des femmes (RFAT), Comité de la marche et autres (jusqu'à ce jour) - Participation à la Table de violence faite aux femmes : carte ressources	

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1995	- Adoption de contrats de travail - Création du comité Maison d'hébergement - Rénovation majeure <i>du Centre</i>	- Colloque : Diversité des corps - Radio-roman - Marche des femmes Du pain et des roses - Formations : Santé et services sociaux, violence en héritage, entrepreneurship, entre autres. - Radiothon - Sessions d'information : Cancer du sein, monoparentalité, trousse médico-légale, et autres - Recherche : Assistance à l'emploi	- Collaboration avec les groupes de l'AFEAS et Artouche pour la publicité - Action de pression contre les coupures dans le Programme de promotion de la femme - Participation à la Table des partenaires SSS Défi 2000 : transformation du réseau (jusqu'à ce jour) et au Comité de révision - Participation au comité régional d'économie sociale (jusqu'à ce jour, sous des formes différentes) - Collaboration avec les dépanneurs pour la JACV (jusqu'à ce jour), SQ, CSSF, l'Aide juridique, le ministère de la Justice	Implication dans le secteur de l'économie sociale
1996		- Instauration des cercles d'emprunt (jusqu'à ce jour) - Formations : Transformation du Réseau, évaluation d'impact, et autres - Bulletin d'information - Consolidation du mini-centre d'aide aux démarches techniques (aussi démarrage d'entreprises)	- Collaborations et partenariats avec la SDT, CRDAT, Caisse populaire, SQDM de l'A-T, Solide du Témiscamingue pour les Cercles - Participation à une journée d'orientation à la SDT	Instauration de la Maison d'hébergement Équinoxe

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1997	- Changement dans le fonctionnement interne et les règlements généraux : Collective - Contrat de service pour la coordination de la Maison d'hébergement et processus de médiation - Prêt d'un poste de travail pour le projet DCES (jusqu'en 99)	- Formations : Gestion féministe, connaissance du milieu, relation d'aide, et autres - Atelier : Mon projet de vie - Théâtre de sensibilisation : pornographie - Organisation du lancement de la recherche - Forum local en économie sociale - Régularisation des cafés-rencontres à toutes les semaines	- Collaboration avec le REST et l'AFEAS pour la JIF, avec le REST et Vision travail pour le projet de vie, avec l'RFAT et la Maison pour la recherche - Participation au Comité de lutte contre la pauvreté (jusqu'à ce jour) - Participation à une journée d'orientation à la SDT - Participation au Comité de partenariat d'économie sociale communautaire (ROCT, SDT, CJET), au CRDAT (C. A. Commission de développement social, entre autres)	- Lancement de la recherche : Portes ouvertes sur les groupes féministes d'action et de services pour femmes victimes de violence en A-T - Permanence au ROCT et embauche d'une agente en économie sociale à la SDT<
1998	- Modification des règlements généraux - Détachement de la Maison d'hébergement (indépendance)	- Journée internationale sans diète - Brunch-conférence sur le travail des femmes - Forum régional en économie sociale, Forum provincial en dév. - Formations : Diversité culturelle, dévictimisation, et autres - Tenue et organisation de l'assemblée du RFAT à V-M - Colloque : Marche mondiale des femmes en l'an 2000 - Projet Réseau-lution	- Participation au Gala Météoritem pour le cercle d'emprunt - Collaboration avec le ROCT, SDT, CJET pour le projet Réseau-lution - Participation au projet travail de rue, comité alcool-toxico - Participation au comité partenariat Régie-Communautaire et au comité bipartite (jusqu'à ce jour)	Obtention du siège à la Condition féminine au CLD

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1999	- Fusion des memberships du Centre de femmes et la Maison Équinoxe - Fermeture l'été - Création du comité local de la marche (2000) et sous-comités	- Activités reliées à la Marche : inscription, lancement du thème, revendications nationales, et autres - Formations : Nouveaux services du CLE, santé mentale, gestion de conflits, et autres - Participation à la présentation de la recherche de la CROC-AT et au portrait de l'A-T du CSF	- Collaboration et partenariat avec le CJET : mise sur pied du CaféCarafon (comité de coordination) - Représentation au CSF (jusqu'en 2003) - Affiliation avec le CIAFT	
2000	Relocalisation du Centre de documentation et classification	- La Marche mondiale des femmes - Journée d'orientation : éduc. pop. - Hommage aux sorcières - Participation à l'émission « Bonjour la vie », aux forums : Femme et développement - Campagne pour l'augmentation du financement	- Partenariats avec le CLES, CLE, SDT et Commission consultative en dév. des collectivités pour l'accréditation des entreprises en économie sociale - Pressions et revendications : augmentation du financement et lutte à la pauvreté	
2001		- Suivi de la Marche mondiale des femmes - Projet : Accessibilité aux emplois non traditionnels - Activités de réseautage		
2002	- Changement de nom : <i>Centre de femmes du Témiscamingue</i> - Augmentation du financement de base (à 85 000 \$)	Activités diverses quant au 20e anniversaire du Centre	Dossier des logements sociaux	

ANNEXE IV : TABLEAU DES SERVICES OFFERTS ET DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE CENTRE DE FEMMES

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DES ACTIVITÉS	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
SERVICES AUX FEMMES EN DIFFICULTÉ			
ACCUEIL / ORIENTATION / ÉCOUTE / INFORMATION	Service d'aide directe, par téléphone ou par rencontre. Accueil l'après-midi, café et discussion.	▪ Informer ▪ Réconforter, supporter (accompagnement) ▪ Développer l'autonomie des participants-es en les outillant ▪ Briser l'isolement	Les participantes et les femmes qui en font la demande : demandes d'information, orientation de cas
PRÊTS ET DONS AUX FEMMES	Aide aux femmes : en argent, en nourriture et en frais de déplacement. Des prêts sont aussi consentis aux femmes sur demande (respect de certains critères).	▪ Soutenir ▪ Aider à boucler les fins de mois ▪ Donner aux femmes démunies	Les femmes qui en font la demande
UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE FEMMES	Les lignes téléphoniques, documents, un poste d'ordinateur, photocopieuse, etc. sont mis à la disposition des femmes.	▪ Outiller les femmes ▪ Aider et informer ▪ Offrir des possibilités	Les femmes qui en font la demande
VOLET ÉDUCATIF			
ATELIER : CAFÉ-RENCONTRE	Une fois par semaine, des rencontres sont organisées <i>au Centre de femmes</i> . Les thèmes des ateliers sont choisis par les participantes. Des discussions s'ensuivent et il y a partage.	▪ Apprendre, éduquer ▪ Socialiser (réseau d'entraide) ▪ Divertir, détendre ▪ Partager, échanger, s'exprimer	Toutes les femmes qui se présentent
ATELIER : CERCLE D'EMPRUNT	« Les Belles entreprises » constituent un cercle où des emprunts sont consentis. Il y a échange d'information et d'expertises entre les femmes.	▪ Apprendre, éduquer ▪ Socialiser (réseau d'entraide) ▪ Partager, échanger, s'exprimer ▪ Soutenir, supporter	Les participantes qui s'inscrivent

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DES ACTIVITÉS	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
ATELIERS DIVERS	Des ateliers tels que Hommage aux sorcières, Les chemins de l'autonomie, Antidote sont offerts aux femmes afin de prendre conscience du discours patriarcal.	▪ Critiquer les discours politiques ▪ Viser l'action ▪ Sensibiliser ▪ Apprendre, éduquer ▪ Socialiser (réseau d'entraide) ▪ Partager, échanger, s'exprimer	Les participantes qui s'inscrivent
JARDIN COMMUNAUTAIRE	Un jardin derrière <i>le Centre de femmes</i> est entretenu par quelques femmes durant la période estivale.	▪ Diminuer les coûts d'alimentation ▪ Améliorer la qualité de leur alimentation ▪ Briser l'isolement ▪ Se familiariser avec <i>le Centre de femmes</i>	Les femmes qui en font la demande
CENTRE DE DOCUMENTATION	Prêt de volumes et de documentation aux femmes qui en font la demande. Bibliothèque disponible pour la consultation.	▪ Informer ▪ Documenter et outiller les femmes ▪ Prêter des volumes	Les femmes qui en font la demande
L'ACTION COLLECTIVE			
JACV, JIF, ET AUTRES	Journée de sensibilisation et de revendication. Ateliers, plénières, activités de création, de pression, etc. planifiées pour sensibiliser la population à la condition féminine.	▪ Sensibiliser la population ▪ Affirmer sa citoyenneté active ▪ Revendiquer ses droits ▪ Viser le changement des mentalités	Toutes les personnes qui se présentent
JOURNÉE PORTES OUVERTES	<i>Le Centre</i> ouvre ses portes à la population pour faire connaître ses services et activités.	▪ Publiciser son organisme ▪ Lancer la programmation d'automne ▪ Informer les gens	Toutes les personnes qui se présentent
PROJETS DIVERS ET ACTIVITÉS Y ÉTANT RELIÉES	Dans le cadre de projets particuliers tels que la Marche mondiale des femmes, les métiers non traditionnels, à égalité pour décider, etc. des activités sont organisées selon les objectifs du projet.	▪ Sensibiliser la population ▪ Viser le changement des mentalités ▪ Informer ▪ Documenter et outiller les femmes ▪ Critiquer les discours politiques ▪ Viser l'action ▪ Partager, échanger, s'exprimer	Les travailleuses concernées ainsi que les femmes qui désirent s'impliquer

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DES ACTIVITÉS	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
CONCERTATION, PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION POLITIQUE	Les lieux de concertation où <i>le Centre de femmes</i> siège, la collaboration avec d'autres acteurs-trices du milieu ainsi que la présence <i>du Centre</i> au regard des instances politiques décisionnelles.	- Revendiquer ou faire avancer les luttes pour les femmes - Apporter son expertise - Unir les efforts et partager - Réaliser des projets, mettre en place des services, etc. - Représenter les femmes (leurs préoccupations et leurs intérêts) - Améliorer les conditions de vie des femmes	Les travailleuses essentiellement, mais aussi les femmes qui désirent y participer
ACTIVITÉS RÉGULIÈRES EN COLLABORATION			
PROJETS COMMUNS	Projets et activités réalisés en collaboration avec la SDT, Café-Carafon, CSSF, SPL, MRC, Conseils municipaux, CRDAT, CJET, Emploi Québec, etc. Ex. : Colloque sur l'entrepreneuriat organisé en collaboration avec le CRDAT, le projet Réseau-lution avec le CJET au Café-Carafon, et autres.	- Partager des expertises, de l'information et des connaissances - Apprendre, acquisition de connaissances - Créer des liens - Atteindre plus de personnes - Représenter les femmes - Unir les efforts	Les travailleuses, membres de la Collective et les femmes qui désirent y participer
PROJETS COMMUNS DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ORGANISME	Des projets et des activités réalisés en collaboration avec l'IR, RFAT, Centres de femmes de la région, AFEAS, et autres. Ex. : les 5 à 7 avec les conseillères municipales organisés avec l'AFEAS, des formations données par l'IR, des échanges entretenus avec les autres Centres de femmes quant aux réflexions sur les pratiques féministes, entre autres	- Partager des expertises, de l'information et des connaissances - Apprendre, acquisition de connaissances - Créer des liens - Atteindre plus de personnes - Donner plus d'ampleur aux projets et aux activités - Unir les efforts	Les travailleuses, membres de la Collective et les femmes qui désirent y participer

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DES ACTIVITÉS	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
ACTIVITÉS COMMUNES ET PARTAGE DE LOCAUX	Les JIF organisées avec la Maison d'hébergement Équinoxe. Partage de locaux avec la Collective de la Maison d'hébergement et <i>le Centre de femmes</i> .	- Atteindre plus de personnes - Donner plus d'ampleur aux projets et aux activités - Unir les efforts - Partager des expertises, de l'information et des connaissances	Les travailleuses, membres de la Collective et les femmes qui désirent y participer
ORIENTER ET DONNER DES INFORMATIONS	Avec la SQ et autres organismes communautaires : orientation des femmes, ateliers d'information, de formation et activités de sensibilisation.	- Partager des expertises (orientation de cas) - Partager de l'information, des connaissances - Apprendre, acquisition de connaissances - Faire connaître l'organisme	Les femmes qui se présentent à l'organisme et les travailleuses
ACTIVITÉS PONCTUELLES EN COLLABORATION			
ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION	Rencontres d'information, activités spéciales lors d'événements tels la JIF, JACV, etc. Ex. : des femmes vont dans les écoles donner les résultats du sondage quant à la définition du féminisme.	- Socialiser - Sensibiliser - Éduquer - Faire connaître l'organisme - Partager de l'information, des connaissances	Toute personne ciblée, les travailleuses et les femmes qui désirent y participer
ACTIONS COLLECTIVES AVEC PARTENARIAT	Les dépanneurs, la Caisse populaire, la Salle Augustin Chénier, la MRC, entre autres, s'impliquent dans la Biennale internationale d'art miniature, la JACV (aucune location de cassettes pornographiques) et autres événements.	- Unir les efforts - Sensibiliser - Éduquer, informer - Créer des liens - Atteindre plus de personnes - Inciter à l'action - Viser le changement des mentalités	Toute personne ciblée, les travailleuses et les femmes qui désirent y participer
ACTIVITÉS AVEC PRÊTS DE LOCAUX	Lors d'événements spéciaux, la Salle Augustin Chénier, la MRC et les écoles offrent des locaux <i>au Centre de femmes</i> .	- Unir les efforts - Tenir des événements - Créer des liens	Toute personne ciblée, les travailleuses et les femmes qui désirent y participer

ANNEXE V : COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES POUR L'ANNÉE 2000-2001

INSTANCES	COMPOSITION	RATIO F/H
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Les membres en règle <i>du Centre de femmes</i> qui se présentent	
COLLECTIVE	5 administratrices élues de la population et trois travailleuses nommées par leurs pairs	Femmes seulement Un poste vacant act.
ÉQUIPE DE TRAVAIL	Présentement 7 travailleuses : 2 régulières (1 sans solde), 1 à contrat, 3 sur ds PDE, 1 sur un projet de la promotion de la femme et 2 stagiaires	Femmes seulement
COMITÉS DE TRAVAIL	Les comités sont formés au fur et à mesure des projets. Habituellement, une travailleuse est présente et des femmes bénévoles se greffent au comité	Femmes seulement

ANNEXE VI : LE FONCTIONNEMENT EN COLLECTIVE

« Par les valeurs qui la sous-tendent, la Collective nous semble la meilleure méthode de travail pour atteindre des objectifs de gestion démocratique *au Centre de femmes*. Elle offre une gestion qui permet de respecter l'opinion des minorités puisque les décisions se prennent par consensus. Il rejoint aussi les missions *du Centre* puisqu'il comporte des objectifs d'apprentissage et d'expérimentation. Il est aussi d'autant plus intéressant qu'il remet en question les attitudes sociales inadéquates que nous dénonçons comme l'individualisme et la compétition. »

Valeurs qui sous-tendent le fonctionnement en Collective :

1. Fonctionnement sans hiérarchie

« Partage au niveau des tâches, des responsabilités et de l'information. Ce partage s'effectue selon les habiletés et les intérêts de chacune. »

2. Prise de décision par consensus

« On prend le temps d'examiner les différents points de vue et on suscite la participation de toutes les membres dans la prise de décision. »

3. Processus aussi important que le résultat

« On ne néglige pas le bien-être des membres au profit de l'efficacité du groupe. Bien qu'il soit un groupe de tâches, la Collective doit également être attentive et disponible à examiner et questionner le processus. »

4. Processus qui privilégie des communications claires

« Chaque membre du groupe peut coopérer à la vie du groupe. Chaque membre est à la fois responsable d'elle-même et du groupe. Chacune doit donc être prête à remettre en question des comportements nuisibles au groupe et à ses objectifs. Chaque groupe a la liberté de se doter d'outils de son choix en autant qu'ils soient conformes avec les principes fondamentaux du groupe et de l'analyse de celui-ci. »

ANNEXE VII : LES PARTENAIRES DE COLLABORATION DU CCFT / CENTRE DE FEMMES

ORGANISMES, ORGANISATIONS OU INSTITUTIONS	TYPE DE COLLABORATION
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	- Information et orientation - Partage d'information, de connaissances
AFÉAS, AUTRES CENTRES DE FEMMES DE LA RÉGION, L'R, RFAT ET ORGANISMES	- Activités communes - Formation - Partage d'information et de réflexion
MAISON D'HÉBERGEMENT ÉQUINOXE	- Activités communes - Partage d'information, de connaissances - Partage de locaux, d'équipements
CJET, CAFÉ-CARAFON	- Projets communs - Partage d'information, de connaissances
SDT, CRDAT	- Projets communs - Information et sensibilisation
CLE, EMPLOI-QUÉBEC	- Information et orientation - Projets communs
CSSF, SPL ET AUTRES INSTITUTIONS DE SANTÉ	- Information et orientation - Projets communs (financement) - Information et sensibilisation
MRC, CONSEILS MUNICIPAUX, SQ	- Présentation de projets et recherche d'appuis - Information et sensibilisation - Prêts de locaux
CSLT, ÉCOLES	- Information et sensibilisation - Prêts de locaux
SALLE AUGUSTIN CHÉNIER, CAISSE POPULAIRE, DÉPANNEURS, TEMLAM, AUTRES INSTITUTIONS ET ENTREPRISES LOCALES	Partenariats lors d'activités ponctuelles et de sensibilisation (participation et financement)

À ces partenaires, on ajoute les lieux de concertations et les différents comités où *le Centre de femmes* est présent. Au cours de ces moments de réflexion et d'échanges, des collaborations se développent et sont consolidées avec le temps. Les lieux de concertation sont décrits à l'annexe suivante.

ANNEXE VIII : LIEUX D'IMPLICATION DU CCFT / CENTRE DE FEMMES

NOM	COMPOSITION	MANDAT
INSTANCES LOCALES		
TABLE SECTORIELLE EN SANTÉ MENTALE POUR LA MRC DU TÉMISCAMINGUE	Entretroise, Maison des 4 Saisons, Groupe Image, Comité de Prévention du suicide au Témiscamingue, <i>Centre de femmes</i> , RAIDDAT, administrateurs-trices du CSSF et du Centre de Santé Témiscaming et un usager-ère de service	« L'organisation en réseau intégré des services en santé mentale sur le territoire du Témiscamingue » (L'Entretroise, 2001 : 7).
ROCT	Représentants-es des organismes communautaires des différents secteurs, au Témiscamingue	Promotion de la concertation entre les organismes communautaires du Témiscamingue, défense des intérêts de ses membres, mise en commun de ressources, et d'autres.
COMMISSION EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS	Représentants-es <i>du Centre de femmes</i> , du CLD, des municipalités, et autres	Établissement d'un plan d'action en matière de développement des collectivités et gestion du Fonds d'économie sociale du CLD.
CLES	Des représentantst-es <i>du Centre de femmes</i> , du CLE, de la SDT et de la Commission consultative en développement des collectivités	Évaluation des entreprises et accréditation de celles qui sont des entreprises d'économie sociale sur le territoire du Témiscamingue (les entreprises qui véhiculent les valeurs de l'économie sociale).
RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE	Une représentante <i>du Centre de femmes</i> , de la SDT, du ROCT, l'organisateur communautaire, des chercheuses de la RRSSAT, l'UQAT et l'UQAM et agents-es de recherche	Établissement des pratiques de collaboration et de concertation des organismes communautaires au Témiscamingue ainsi que l'évaluation de leurs stratégies d'influence sur les instances de développement.
SDT (SADCT, CLDT)	Siège à la Condition féminine au C. A.	Promotion des besoins et intérêts des femmes sur le territoire du Témiscamingue et valorisation de la place des femmes dans les lieux décisionnels.
INSTANCES RÉGIONALES		
COMITÉ DE PARTENARIAT DE RÉGIE COMMUNAUTAIRE	Représentants-es du milieu communautaire (dont la MDJT et <i>le Centre de femmes</i> en alternance), Clair Foyer, RRSSAT, Programme SOC, entre autres	Entente régionale entre les groupes communautaires et la RRSSAT quant à une Politique de reconnaissances des groupes communautaires et la nécessité de développer un langage commun

NOM	COMPOSITION	MANDAT
C.A. DE LA RRSSSAT		Gestion des services en santé et en services sociaux sur le territoire (passe par le siège ROCT pour faire valoir les préoccupations des femmes)
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE		Harmonisation du développement de l'économie sociale sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue
COMITÉ BIPARTITE	Représentants-es <i>du Centre de femmes</i> , de la RRSSSAT et du CLSC	Analyse et accréditation des organismes en aide domestique
CONSEIL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'A-T	Employeurs-es, syndicats et autres dont 2 personnes du communautaire	Gestion des CLE de chaque territoire de MRC en fonction des directives ministérielles et des particularités locales et régionales.
TABLE RÉGIONALE DES CENTRES DE FEMMES	Représentantes des groupes de femmes de la région ou membres individuelles	Partage, échange, formation et acquisition de connaissances et de matériel
RFAT (COMITÉ DE LA CONDITION DE VIE DES FEMMES, COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE, COMITÉ RÉGIONAL DE LA MARCHÉ DES FEMMES DE L'AN 2000, ENTRE AUTRES)	Représentantes des Centres de femmes de la région	Selon les différents comités : Intervention dans les grands dossiers de la santé et services sociaux auprès de la RRSSSAT, Soutien de la place des femmes dans les lieux décisionnels et intervention dans les dossiers de développement local et régional pour y faire valoir la place des femmes, assurer le suivi de la Marche mondiale, organisation du Colloque régional sur le bilan du féminisme, et autres
INSTANCES PROVINCIALES		
COMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'R		Soutien aux Centres de femmes du Québec dans leurs actions en matière de développement socio-économique, auprès des CLD, entre autres

NOM	COMPOSITION	MANDAT
CIAF (RÉSEAU DES REPRÉSENTANTES EN CONDITION FÉMININE AUX INSTANCES DE DÉV. RÉGIONAL, COMITÉ AVISEUR FEMMES EN DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE)		Favorise les échanges entre les régions; production de documents à l'intention des filles qui se dirigent en emploi non traditionnel et s'assure de la réponse des besoins des femmes dans tous les programmes d'employabilité.
COALITION DES O.C. POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE		Soutient les organismes et représentants-es au CRPMT et fait circuler l'information.
CSF (ET LE COMITÉ LES FEMMES ET LA VILLE)		Production d'analyse et d'études en vue de dégager les inégalités et les enjeux auxquels font face les femmes et donner des avis à la ministre responsable de la Condition féminine sur toute question concernant les droits et le statut des femmes; soutien d'une recherche quant aux problématiques vécues par les femmes dans la ville et acheminement des recommandations aux instances concernées.

ANNEXE IX : LES AFFILIATIONS DU CENTRE DE FEMMES

LE CENTRE DE FEMMES EST MEMBRE DE :

- CAT (Centre Amitié Témis)
- CIAFT (Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail)
- CRDAT (Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue)
- FQPN (Fédération du Québec pour le planning des naissances)
- FRAPPU (Front d'action populaire en réaménagement urbain)
- L'R (Regroupement des Centres de femmes du Québec)
- RFAT (Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue)
- ROCT (Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue)
- REIQS-CHUM (Réseau d'échange d'information du Québec sur le cancer du sein)
- RQASF (Réseau québécois d'action pour la santé des femmes)